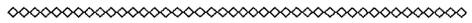


Association valaisanne  
d'études généalogiques



Walliser Vereinigung  
für Familienforschung

Avec le soutien du Conseil de la culture de l'Etat du Valais



Pour adresse : Guy-Bernard Meyer, président Aveg-WVFF  
Route de la Cretta 2, 1870 Monthey  
gbmeyer@netplus.ch

Caution historique : Pierre-Alain Bezat, pa.bezat@gmail.com

Armoiries numérisées : Paul Laffay, lafpl@swissonline.ch

Maquette et mise en page : Evelyne Bezat, Palabre77,  
Projet original : Claudine Daulte.

Couverture :

- AEV. Fonds de Courten. Cn B 16-5-50  
(Vercorin 19 juillet 1803, page 9).
- Monnaie bernoise de 5 batz, 1826.
- « Piquiers et mousquetaires à l'exercice  
vers 1630 ». Jean Callot « Les Misères de  
la Guerre », 1633.
- Parlement bernois (carte postale).

Editeur : © Aveg-WVFF 2013

Impression : La Vallée, Aoste



## Editorial

L'année 2012 aura été marquée par les tristes rebondissements concernant l'accès aux registres des paroisses valaisannes. En date du 15 mai 2012, un courrier de l'évêché interdisait en effet aux curés ainsi qu'au responsable des Archives cantonales de donner à qui que ce soit l'accès aux registres paroissiaux, que ce soit les originaux ou leurs copies. Contacté à plusieurs reprises, le vicaire épiscopal n'a pas jugé opportun de rencontrer les représentants des généalogistes. Durant plusieurs mois, aucune consultation de notre principale source de données généalogiques n'a été autorisée. Sous prétexte de protection des données personnelles, l'accès à des actes de naissances, de mariages ou de décès vieux de plusieurs siècles devait-il donc être interdit ? Le courrier du 5 novembre 2012 allait enfin débloquent la situation. Cette circulaire indique les nouvelles règles de consultation des archives des paroisses, en résumé :

- Consultation interdite dans les paroisses, obligation de se rendre aux Archives cantonales.
- Délai de protection de 120 ans à partir du décès d'une personne.
- Nécessité d'obtenir l'autorisation écrite du curé de la paroisse concernée.
- Utilisation uniquement des données concernant sa propre famille en ligne directe.
- Pas de recopie, pas de photocopie, pas de photographie ou autre

## Leitartikel

Das Vereinsjahr 2012 war gekennzeichnet durch die negative Entscheidung betreffend das Einsehen in die Pfarreiregister. Das Schreiben vom 15. Mai 2012 vom Bischofsvikar des Bistums von Sitten untersagte den Priestern der Pfarreien so wie dem Verantwortlichen des Kantonsarchivs Drittpersonen Einsicht in die Pfarreiregister, sei es in Originale oder Kopien, zu gewähren. Trotz verschiedener Versuche von den Ahnenforschern den Bischofsvikar zu treffen wurden von letzterem ein Zusammentreffen als nicht notwendig erachtet und abgelehnt. Während mehreren Monaten war eine Einsicht in, die für uns Ahnenforschern sehr wichtige Quelle, nicht zugelassen. Unter dem Vorwand des Datenschutzes müsse die Einsicht bzw. der Zugriff zu Geburts-, Vermählungs- oder Sterbeurkunden von mehreren Jahrhunderten untersagt werden? Mit dem Schreiben des Bischofsvikars vom 5. November 2012 wurde die Lage endlich entspannt. Nachstehend eine Zusammenfassung der neuen Regelung betreffend die Einsichtnahme in die Pfarreiregister:

- Eine Einsicht in die jeweiligen Pfarreiregister vor Ort ist weiterhin untersagt, eine Einsicht ist nur im Kantonsarchiv zugelassen.
- Die Schutzfrist bevor eine Einsicht gewährt wird wurde auf 120 Jahre nach dem Ableben der betreffenden Person festgelegt.
- Es erfordert die schriftliche Erlaubnis des Priesters der betreffenden Pfarrei.
- Es dürfen nur Daten verwendet werden von Familien die in direkter Linie mit der betroffenen Person sind.
- Die besichtigten Unterlagen dürfen weder abgeschrieben noch kopiert,

- reproduction des textes consultés.
- Autorisation spéciale du diocèse nécessaire pour les travaux historiques ne concernant pas sa propre famille.
- Pas de publication du résultat de ses recherches sur un site internet.
- etc.

Ces nouvelles règles ne sont pas acceptables, et leur publication est d'autant plus regrettable qu'à aucun moment le dialogue n'a été engagé avec notre association. Pourquoi l'évêché ne veut-il pas assouplir les règles de consultation pour les généalogistes ? De nombreux villages ont publié les généalogies complètes de toutes leurs familles, à l'instar des généalogies de Bagnes publiées récemment; cette démarche est-elle donc répréhensible ? Tout en respectant strictement la protection des données personnelles, tous les documents publics peuvent être librement consultés aux archives cantonales avec un délai de protection. Même les données les plus sensibles et personnelles sont accessibles aux archives 10 ans après la mort de la personne concernée. Ainsi, on pourrait donc facilement retrouver des informations scolaires, militaires, professionnelles, judiciaires ou testamentaires de nos ancêtres, mais on nous empêcherait de trouver leurs simples dates de naissance, de mariage ou de décès ? Les données d'une personne née en 1800 ne pourraient pas être consultées si elle est décédée à 95 ans (avec le délai de protection de 120 ans), alors qu'il suffit de

- noch fotografiert oder mit sonst irgendwelchen Mitteln erfasst werden.
- Es benötigt eine besondere Bewilligung des Bistums wenn Daten verwendet werden möchten die sich nicht auf die Familie in direkter Linie der betroffenen Person beziehen.
- Die Veröffentlichungen im Internet sind untersagt.
- usw.

Diese neuen Regelungen sind nicht akzeptierbar um so mehr da in keinem Moment ein Gespräch mit einer Person unserer Vereinigung gesucht wurde bzw. stattgefunden hat. Warum will der Bischof des Bistums von Sitten die Regelungen für die Ahnenforscher zur Einsicht in die entsprechenden Dokumente nicht lockern? Viele Gemeinden haben komplette Forschungsergebnisse ihrer Familien veröffentlicht wie zum Beispiel die Genealogien von Bagnes; ist denn eine solche Veröffentlichung verwerflich? Unter der strikten Beachtung der Datenschutzregeln können alle öffentlichen Daten im Kantonsarchiv, nach einer Schutzfrist, eingesehen werden. Sogar äusserst sensible – kritische persönliche Daten können nach einer Frist von 10 Jahren nach dem Ableben der betroffenen Person eingesehen werden. Man kann also ohne grosse Hindernisse schulzeitliche, militärische, berufliche, rechtliche oder testamentarische Daten unserer Ahnen einsehen – im Gegensatz dazu hindert man uns alltägliche Daten wie Geburts-, Vermählungs – und Sterbeurkunden zu konsultieren? Die Daten einer Person welche im Jahre 1800 geboren wurde – 95 Jahre alt wurde (unter Berücksichtigung der Schutzfrist von 120 Jahren) könnten heute noch nicht eingesehen werden. Es genügt allerdings die Todesanzeigen

consulter les pages de la presse valaisanne pour tout connaître des familles de nos contemporains décédés ? Trop de contradictions, trop d'incompréhensions, pas assez de concertation ni d'explications...

Chaque canton romand a ses règles de consultation des registres paroissiaux, toutes plus souples que les nôtres, et pourtant elles satisfont toutes aux règles de protection des données personnelles. À l'heure où les archives départementales de notre voisine la Haute-Savoie rendent accessibles toutes leurs archives (y compris les archives paroissiales) au travers d'internet, notre Valais fait une nouvelle fois figure de conservatisme exacerbé. Malheureusement, les premières victimes de ces excès de protectionnisme sont les généalogistes.

unserer Tageszeitungen zu lesen um solche Informationen von den betroffenen Familien unserer Zeit zu erhalten – ? Zu viele Widersprüche, grosses Unverständnis – ungenügende Zusammenarbeit – leider nur eine Einwegkommunikation...

Jeder Westschweizer Kanton hat seine eigene Regeln was die Einsicht in die Pfarregister betrifft – alle sind insgesamt viel einfacher als diejenigen unseres Bistums – und trotzdem respektieren diese den Datenschutz. All dies zu einer Zeit in welcher die Archive der Departemente unseres westlichen Nachbars (la Haute Savoie) die Türen zur Einsicht der archivierten Dokumente (Pfarregister inbegriffen) für alle Interessierten grosszügig öffnen – bestätigt dies nicht einmal mehr, dass unser Kanton in diesem Bereich einen extremen Konservatismus lebt – ? Leider sind die am meisten Betroffenen in dieser Angelegenheit die Ahnenforscher.



## Rencontres 2013 | Jahresprogramm 2013

**20 avril, Vercorin (assemblée générale)**

- Exposé de M. Henri Marin «Présentation de Vercorin»
- Apéritif offert par les autorités communales



**20. April, Vercorin (Generalversammlung)**

- Vortrag von H. Henri Marin «Präsentation von Vercorin»
- Aperitif offeriert von der Gemeindebehörde

**15 juin, Saillon / 15. Juni, Saillon**

- Présentation de l'histoire des carrières de marbre par M. Henri Thurre
- Visites guidées du bourg et du musée de la fausse monnaie
- Apéritif offert par les autorités communales



- Vortrag von H. Henri Thurre über die Geschichte der Marmorsteinbrüche
- geführte Besichtigung der Burg und des Falschgeldmuseums
- Aperitif offeriert von der Gemeindebehörde

**12 octobre, Berne / 12. Oktober, Bern**

- Participation aux 80 ans de la Société suisse d'études généalogiques SSEG, exposition généalogique à l'Hôtel National, Berne, avec la participation des associations cantonales de généalogie.



- Wir nehmen an der 80 Jahre Feier der schweizerische Gesellschaft für Familienforschung (SGFF) teil. Zu diesem Anlass findet im Hotel National in Bern eine Ausstellung an welcher auch die kantonalen Gesellschaften mitgearbeitet haben.

# Armoiries de nouvelles communes valaisannes I

Gaëtan Cassina

Encouragées par les autorités cantonales, les fusions de communes politiques, après une première vague à la fin des années 1990 dans plusieurs cantons suisses, connaissent en Valais depuis quelques années, une embellie dont l'héraldique – art et science des armoiries – ainsi que la vexillologie – art et science des drapeaux – ne ressortent pas toujours enrichies de chefs-d'œuvre.

Avant l'homologation obligatoire par le Conseil d'État, le Service des affaires intérieures et communales a l'habitude de soumettre chaque fois les armoiries d'une nouvelle commune à l'archiviste cantonal pour se rassurer qu'elles correspondent aux règles héraldiques. Il est donc souhaitable que toute nouvelle commune prenne contact avec les Archives cantonales avant de présenter les nouvelles armoiries au Conseil d'État pour homologation. À l'instar de la plupart des autres cantons, où plus personne ne répond de ce domaine particulier, le directeur des Archives de l'État prend l'avis d'un spécialiste ou d'un connaisseur en la matière. C'est ainsi que l'auteur de ces lignes, ancien président et actuel vice-président de la Société suisse d'héraldique et trésorier de l'Académie internationale d'héraldique, est consulté à ce sujet depuis quelques années.

La garantie d'un résultat probant n'existe pas pour autant, mais l'occasion est donnée d'octroyer quelques conseils pour la confection d'un nouveau blason, puis, pour l'archiviste cantonal, de préavisier auprès de l'instance cantonale, favorablement ou non.

Le premier constat, qui peut être considéré comme un regret, voire un

grief, tient au manque d'imagination et/ou de référence historique qui préside dans la plupart des communes issues de fusions, tant pour le choix du nom que pour celui des armoiries. On dirait que, depuis la Révolution française, le recours à la géographie physique sert de référence exclusive pour les nouvelles appellations communales. D'où, en Valais, l'adoption des montagnes et, ailleurs, celle des cours d'eau pour les nouveaux toponymes. Dès lors, comment résister à la tentation d'en faire de même pour les armes ?

Le cas ci-dessous est le premier d'une série appelée à passer en revue les nouvelles armoiries communales. Celles du Haut-Valais seront présentées en allemand.

## La loi sur les communes du 5 février 2004 prescrit à l'article 5 :

«Le nom et les armoiries des communes ne peuvent être changés que par une décision de l'assemblée primaire, homologuée par le Conseil d'Etat.»

L'article 68 dit :

1. «Sont soumis au scrutin secret dans les formes prévues par la législation régissant les élections et les votations :

e) la modification du nom et des armoiries des communes.»

# Die Wappen der neuen Walliser-Gemeinden I

Gaëtan Cassina

Motiviert durch die kantonalen Behörden hat in mehreren Schweizer Kantonen 1990 eine wahre Fusionswelle der politischen Gemeinden stattgefunden.

Diese Fusionswelle hat im Wallis zu einem Begeisterungssturm bezüglich der Wappenkreation ausgelöst. Deren Gestaltung war nicht unbedingt Zeugnis grosser heraldische Kunstkenntnisse.

Bevor der Staatsrat die Homologation vornimmt unterbreitet die Dienststelle für innere Angelegenheiten und Gemeinden das Wappen der neuen Gemeinde dem Kantonsarchivar damit dieser die Beachtung der heraldischen Regeln überprüfen kann. Es ist deshalb ratsam dass die neuen Gemeinden, bevor sie das Wappen dem Staatsrat zur Homologation unterbreiten, sich beim Kantonsarchivar beraten lassen.

Im Gegensatz zu vielen anderen Kantonen in welchen Personen an der Ausarbeitung der Wappen arbeiten die nicht unbedingt die erforderlichen Kenntnisse haben, erkundigt sich unser Kantonsarchivar jeweils bei anerkannten Heraldik Spezialisten. Der Autor dieser Zeilen, alt Präsident und aktueller Vizepräsident der schweizerischen Heraldik-Gesellschaft sowie Finanzverwalter der internationalen Akademie für Heraldik wird seit einiger Zeit vom Kantonsarchivar, als Berater herbeigezogen.

Eine absolute Garantie gibt es nicht aber in jedem Falle erhält man gute Ratschläge zum Gestalten des neuen Wappens und eine positive Begutachtung des Kantonsarchivars kann im Vorgehen nicht schaden.

Oft stellt man fest, dass beim Suchen nach einem Namen für die neue Gemeinde sowie der Kreation des neuen Wappens an Kreativität fehlt und / oder keine genügend aussagekräftige geschichtliche Referenzen vorhanden sind.

Man könnte sagen, dass seit der Französischen Revolution der Zugriff auf die physische Geographie nur der Ursprungsbezeichnung der Gemeinde dient. Was im Wallis dazu führte, dass einerseits Namen von Bergen und andererseits wiederum Namen von Bergbächen zur Namensgebung verwendet werden. Was ist also zu tun damit für die Wappengestaltung nicht dasselbe Vorkommen gewählt wird?

Der nachstehend aufgeführte Fall ist einer von vielen die in einer Serie betreffend die neuen Gemeinde-Wappen verfasst wurden. Diejenigen der Oberwalliser Gemeinden sind in deutscher Sprache verfasst.

**Das Gemeindegesetz vom 5. Februar 2004** sieht im Artikel 5 folgendes vor:

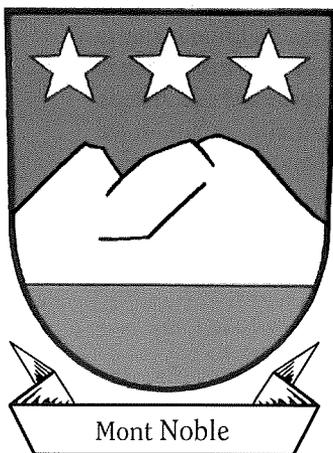
«Der Name und Wappen der Gemeinde können nur durch einen vom Staatsrat genehmigten Urversammlungsbeschluss geändert werden.»

Im Artikel 68 (obligatorisches Referendum) steht:

1 «Dem geheimen Urnengang ist der von der Gesetzgebung über die Wahlen und Abstimmungen: e) die Abänderung des Namens und des Wappens der Gemeinden.»

### Mont Noble

Réunissant, dans l'ordre alphabétique, Mase, Nax et Vernamiège, les armoiries de la nouvelle commune ont fait l'objet de propositions émanant des trois anciennes entités politiques, la plupart sans rapport avec l'héraldique, dès 2007. Finalement, le choix s'est porté sur une représentation légèrement stylisée de la montagne qui a donné son nom à la commune. Ces armoiries entrent donc dans la catégorie prédominante citée précédemment. Elles évitent ce qui parfois fait office de piège : la reprise, totale ou partielle, intégrale ou combinée, des anciennes armoiries de l'une ou des trois communes fusionnées. Sans constituer une réussite éclatante, le nouveau blason constitue aussi ce qu'on appelle des armes parlantes, c'est-à-dire que la figure principale à l'intérieur de l'écu correspond au nom de son porteur, et cela vaut pour les armoiries de familles d'abord. Même si on ne peut leur dénier une valeur identitaire, avec les trois étoiles rappelant les anciennes communes, ces armoiries ne brillent ni par l'originalité, ni par une valeur symbolique dépassant la simple évocation d'un paysage. Faut-il, enfin, apprécier comme un signe de rapprochement bienvenu la ressemblance – certes fortuite en réalité – avec le blason d'Évolène ou, au contraire, déplorer ce manque de distanciation ? Toujours est-il que les nouvelles armes et le nouveau drapeau ont été adoptés en août 2010 par les autorités communales, puis elles ont été homologuées par le Conseil d'État, et la présentation officielle à la population a fait l'objet d'une manifestation festive en fin d'année.



La description des armoiries, qu'on appelle en termes héraldiques le *blasonnement*, est ainsi libellé : «D'azur à un mont d'argent accompagné en chef de trois étoiles à 5 rais d'or, une terrasse de sinople en pointe.»

## Riederalp

Riederalp ist eine durch Fusion entstandene politische Gemeinde im Bezirk Östlich Raron im Schweizer Oberwallis auf einer Meereshöhe von 1905 m. Die neue Gemeinde entstand aus den alten Gemeinden Goppisberg, Greich und Ried-Mörel und befindet sich im Bezirk östlich Raron. Am 31. Dezember zählte die Gemeinde 527 Einwohner.

Riederalp ist mit der Grosskabinenbahn Mörel–Riederalp-Mitte oder der 6er-Gondelbahn Mörel–Ried-Mörel–Riederalp-West erreichbar.

Riederalp ist autofrei eine Winterstation und liegt südöstlich des Aletschwaldes, im Bereich der seit 2002 zum UNESCO-Weltnaturerbe erklärten Bergregion Jungfrau-Aletsch.

Im Sommer ist die Gemeinde Ausgangsort für Wanderer und Biker. Als Attraktion gilt die im Sommer 2008 eröffnete Hängebrücke, die Riederalp mit Belalp verbindet.

2007 wurde zu Genehmigung ein Wappenvorschlag eingereicht der wohl die Naturverbundenheit zum Ausdruck brach (den Aletschgletscher unter zwei Bergen) jedoch den Regeln der Wappenkunde nicht gerecht wurde.

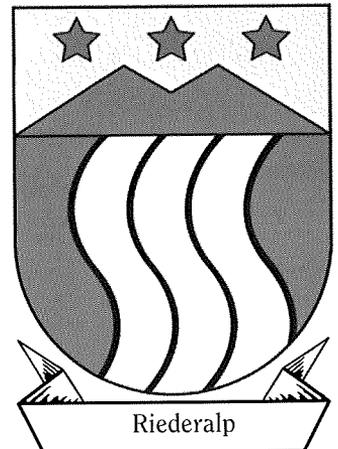
Die zuständigen Behörden zeigten Verständnis und waren guten Willens, so dass schlussendlich das Wappen mit den stilisierten Elementen (drei weisse, in der Vertikale angebrachten wellenförmigen Bänder) wobei die drei Bänder das Hauptelement sind.

Das oberste Drittel zeigt auf goldenem Grund den gelben Himmel, die zwei Berge zu blauen gleichschenkligen Dreiecken stilisiert. Oberhalb dieser Dreiecke sind 3 fünfzackige Sterne in rot angebracht welche die drei alten Gemeinden symbolisieren.

Man hoffte wohl mit dieser Art von Wappen Schule zu machen wobei sehr wahrscheinlich der Vorwurf des Minimalismus betreffend des neuen Wappenbuches (1974-1984) des Heraldikers Jean-Claude Morend entstehen könnte. Aber was zu begrüßen ist bei diesem Vorgehen ist das symbolisieren der natürlichen Elemente.

Blasonnement :

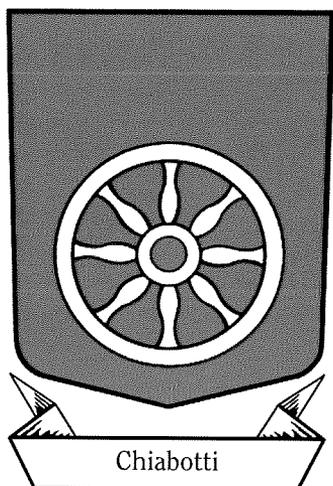
«*D'azur au pal ondé d'argent, au chef d'or chargé de deux monts d'azur et de trois étoiles à 5 rais de queues.*»



## Nouvelles Armoiries

### Neue Wappen 2013

Bernard Truffer (Text), Paul Laffay (dessins)



#### CHIABOTTI / VISP

Die Familie Chiabotti stammt ursprünglich aus Gorzano am Ortasee (It.). Am Ende des 19.Jhs kam Giovanni Chiabotti mit Familie ins Unterwallis und arbeitete als Steinhauer in Collombey / Monthey. Zu Beginn des 20. Jhs liess sich die Familie in Naters nieder. Sohn Giovanni begann 1917 die Lehre als Lokomotivführer bei der Furka-Oberalp-Bahn. Er wurde vom Walliser Grossen Rat in der Maisession 1926 ins Walliser Bürgerrecht aufgenommen und im gleichen Jahr in Lax (Goms) eingeburgert. Dessen Sohn Marcel Pasquale liess sich in Visp nieder und erwarb 1993 das Bürgerrecht von Visp.

*Wappenbeschreibung:* In Rot ein silbernes Rad.

Rot ist Sinnbild für Kühnheit und Tapferkeit, das Rad steht für Glück, Gunst und Veränderlichkeit.

*Quelle:* Neuschöpfung anlässlich der Aufnahme in die Burgerschaft Visp. Geschnittes Wappen in der Visper Burgerstube. Im Archiv deponiert.

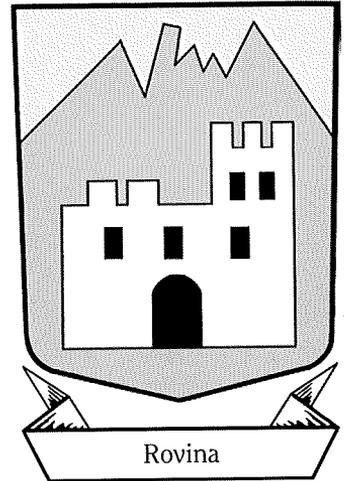
#### ROVINA / ST.NIKLAUS

Familie, die aus San Lorenzo, Bognanco Dentro, Provinz Novara, in der 2. Hälfte des 19.Jhs ins Oberwallis kam. Ferdinand Rovina wurde 1872 Walliser Bürger und im gleichen Jahr ins Bürgerrecht von St. Niklaus aufgenommen. Lorenz wurde 1875 Bürger von Steinhaus und später Bürger von Münster;

Joseph wurde 1893 Bürger von Steinhaus. Die verschiedenen Stämme führten das Rovina-Wappen, das sich im Walliser Wappenbuch von 1946 auf S. 220 befindet. Nachdem vor Jahren ein Nachkomme des St.Niklauser Stammes im Nonstal in der Provinz Trient die Ruine der Burg Rovina und das Wappen der dortigen Familie entdeckte, übernahmen die Rovina von St. Niklaus dieses Wappen.

*Wappenbeschreibung:* Grüne Berge belegt mit silberner turmbewehrter Burg, darüber goldener Himmel. – Grüne Berge stehen für Dolomiten.

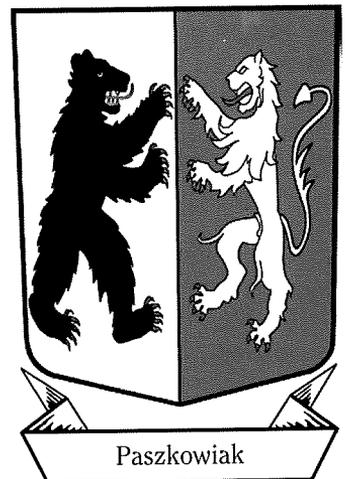
*Quelle:* Walliser Jahrbuch 2013 S. 88. Mündliche Angabe von Paul Rovina, Herbriggen.



### PASZKOWIAK / VISP

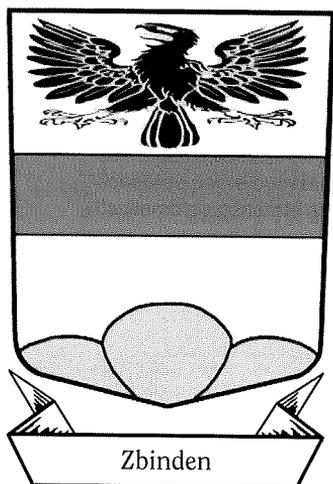
Familie polnischen Ursprungs. Werner Paszkowiak und seine Gattin besaßen aber die deutsche Nationalität als sie 1962 aus Berlin nach Visp kamen, wo ihr Sohn Andreas 1967 geboren wurde. Er wurde Maschinenbauingenieur und arbeitet in der Lonza in Visp. Verheiratet mit einer Visperin, ersuchte er 2006 um Einbürgerung. In Anwendung von Art. 27 des Bundesgesetzes über Erwerb und Verlust des Schweizerbürgerrechts vom 29.9.1952 (erleichterte Einbürgerung) erhielt er das Schweizer Bürgerrecht und wurde 2011 in die Bürger schaft von Visp aufgenommen.

*Wappenbeschreibung:* Gespalten, vorn in Silber ein linksgewendeter schreitender schwarzer Bär, hinten in Rot ein rechtsgewendeter schreitender silberner Löwe. Der Bär weist auf Berlin, die Herkunft der Eltern hin, der Löwe stammt aus dem Visper Wappen und symbolisiert die neue Heimat.



*Quelle:* Neuschöpfung durch Karl In-Albon, Brig, im Auftrag der Burgerschaft Visp, nach Angaben der Familie. Das Wappen ist im Staatsarchiv deponiert.

### ZBINDEN / NATERS



Alte Bürgerfamilie von Wahlern / Bern. Leander Zbinden (\* 1961), wohnhaft in Naters, wurde am 17.4.1996 mit seiner Gattin und den vier Kindern in die Burgerschaft von Naters aufgenommen und erhielt in der Maisession des Walliser Grossen Rates (24.5.1997) das Kantonsbürgerrecht.

*Wappenbeschreibung:* In Silber ein roter Balken, oben ein schwarzer Adler, unten ein grüner Dreiberg.

*Quelle:* Sammlung Staatsarchiv Bern. Vergl. E. Jossen: Naters. Das grosse Dorf im Oberwallis, S. 76.

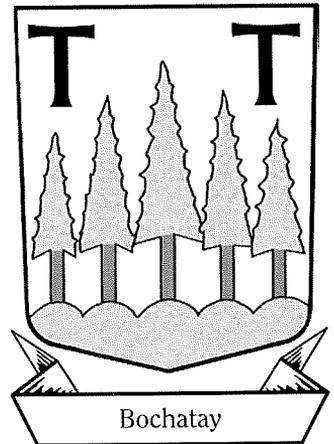


## [Les] Bochatay, Bochatay

Famille originaire de la vallée de Salvan où elle apparaît très ancienne et qui tire son nom du hameau de *Botzatey*, aujourd'hui *Bochatay*, au-dessus du Trétien; ce toponyme désigne lui-même un petit bois voisin. L'orthographe a varié: *Botzat*, *Bauchat*, *Botzatey*, *Boschatey*, *Bochatay*, *Bochatay*. On cite: Frédéric Bochatay, président de Salvan 1855; Jules Bochatay, président 1905-1912; Armand Bochatay, de Salvan, né à Lavey (Vaud) en 1915, ingénieur, établi à Monthey, député au Grand Conseil valaisan 1965-1973, conseiller national depuis 1967. La famille est bourgeoise des trois communes de la vallée: Salvan, Vernayaz, Finhaut; elle a aussi essaimé au dehors: à Saillon vers 1560, à Dorénaz où elle apparaît au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus tard à Saint-Maurice où Jean-Louis Bochatay ou Bochatay est reçu bourgeois en 1817, à Martigny. Des branches de Salvan ont acquis la citoyenneté de Genève en 1911 (*Bochatay*) et 1926 (*Bochatay*).

- I. Bochatay: *D'argent à 5 arbres de sinople, fûtés au naturel, décroissant du milieu aux côtés, posés sur un mont de 5 coupeaux aussi de sinople, et cantonnés en chef de 2 taus de sable.*

Peinture à la Maison de commune de Salvan, 1964, et à l'Hôtel de Ville de Saint-Maurice, 1971. Les arbres rappellent le nom et l'origine; les taus évoquent Jean-Innocent Bochatay (décédé en 1717), officier au service de France sous les ordres d'un colonel de Kalbermatten et allié à sa famille.



- II. Bochatay: *Paie d'argent et de gueules de 6 pièces, au bouquetin brochant d'or dressé sur 3 monts rocheux d'argent.*

Le *bouquetin* (*bokatin*, *boukatin*, *bokétin*) fait allusion au nom. Variantes: le champ de gueules à 2 pals d'argent; un cerf au naturel à la place du bouquetin; 3 coupeaux de sinople au lieu des rochers d'argent. Peintures à la Maison de commune de Salvan, 1964, et à l'Hôtel de Ville de Saint-Maurice, 1971. Cf. armorial des *Familles bourgeoises de Saint-Maurice*, 1971.

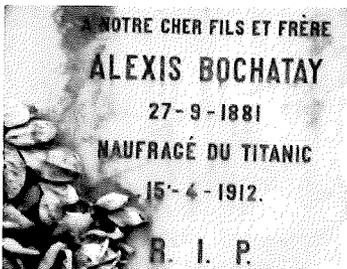
## Joseph Alexis Bochatay

Joseph Alexis Bochatay, né le 27 novembre 1881 aux Granges s/Salvan, est fils unique d'Alexis Bochatay-Coquoz, agriculteur et menuisier. En 1899, il fait un apprentissage de cuisinier à l'hôtel Gay-Balmaz, à Salvan, avant d'émigrer en Angleterre, où il travaille dans plusieurs hôtels avant son engagement sur l'*Olympic*, le bateau frère du *Titanic*, lancé en 1910. Il vit à Woolston, un quartier populaire à l'est de Southampton et envoie régulièrement de l'argent à son père.



Alexis signe son contrat de chef de cuisine adjoint pour le restaurant 1<sup>re</sup> classe *À la carte* sur le *Titanic* le 4 avril 1912 pour un salaire mensuel de 10 livres, soit 253 francs. Un bon salaire si on le compare avec les 3 livres par mois (76 francs) que touchait son compatriote tessinois Narciso Bazzi, serveur dans le même restaurant. Il commence son travail le 6 avril 1912.

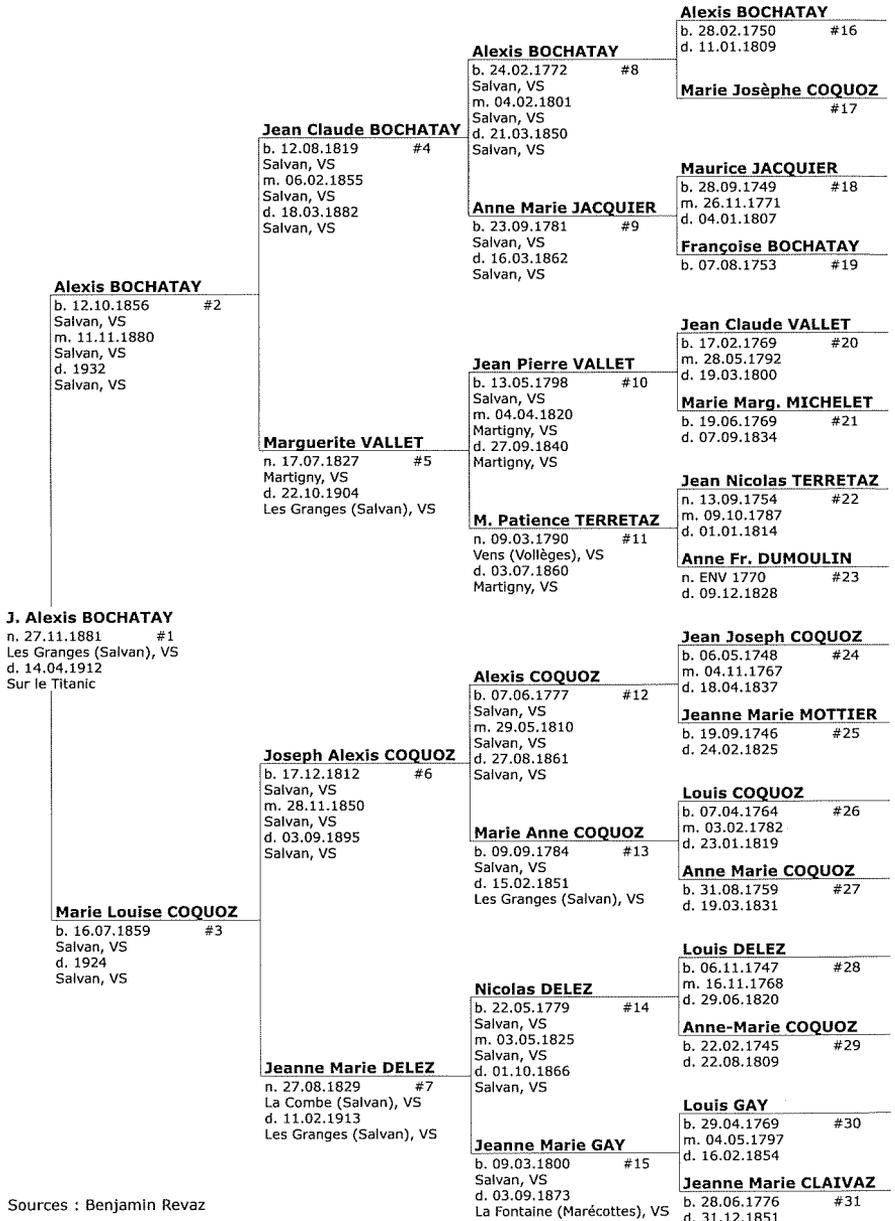
Le restaurant du *Titanic* ne compte pas moins de 68 employés et la cuisine plus de 12 000 assiettes, 4 500 tasses pour le petit-déjeuner, 8 000 verres à eau, 400 pinces à asperges, 1 500 couteaux à poisson. Avant de partir, l'équipage a chargé 34 tonnes de viande fraîche, 5 tonnes de poissons, 40 000 œufs, 6 800 litres de lait, 20 000 bouteilles de bière. C'est sur cet immense arsenal culinaire qu'Alexis Bochatay veille. Il est sans doute resté à son poste jusqu'à la fin, puisque la cuisine servait encore une collation pour les passagers 1<sup>re</sup> classe peu avant minuit. Le Valaisan a péri dans le naufrage le 15 avril 1912, il était le seul valaisan. Son corps, si récupéré, n'a jamais été identifié.



Ses parents ont reçu une indemnisation de 120 £ et 2 £ d'arriéré de salaires de la compagnie White Star. Et 85 £ de la Caisse de secours du *Titanic*. Sa mère Marie meurt en 1926, son père en 1932.

Sources : Günter Bähler (1998) *Reise auf der Titanic*. Chronos, Zürich

## Généalogie ascendante de J. Alexis Bochatay (1881 – 1912)

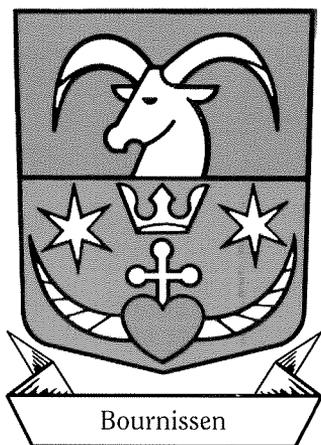


Sources : Benjamin Revaz

## [Les] Bournissen

Le *Nouvel Armorial Valaisan* édité en 1984 par MM. Morend et Dupont-Lachenal raconte à propos des Bournissen:

Famille d'Hérémece dans le district d'Hérens citée depuis 1328, et dont le nom a passé par les formes suivantes : Bronessenta 1341, Brunissent, Burnissen vers 1440, Brounisson 1450, Brunisson 1545, Burnissent 1557, Brunissen 1577, Brunessant, Bournisson 1770. En 1341, Agnesona Bronessenta a part au fief Majorai ou Mayoral, primitivement rattaché à la majorie d'Hérémece et qui a probablement donné son nom à la famille qui le détenait : la famille Mayoraz (voir ce nom) ; la famille Bournissen paraît avoir partagé avec cette famille l'exercice de cette fonction, car elle a donné aussi plusieurs majors: Martin en 1539, Jacques 1545, le même Jacques ou un homonyme 1565, Guillaume 1578, Antoine 1583, 1587, 1589, 1592, 1593, 1600, Nicolas 1596, Jacques 1605, Martin 1628, 1634, 1641, 1656, banneret 1634, Jean 1666-1667, 1669, Antoine 1679, banneret 1666, Georges 1694, 1708, 1709, 1713, banneret 1708. La famille compte plusieurs notaires, guides, ecclésiastiques; des branches étaient établies aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles à Vex et aux Agettes.



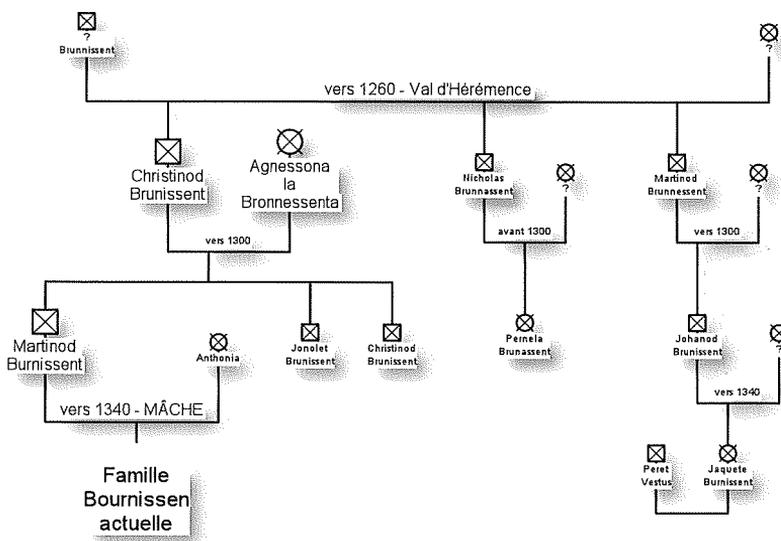
*Coupé : au I de gueules à un bouquetin d'argent, accorné d'or, issant de la partition ; au II d'azur à un cœur de gueules entre 2 cornes d'or mouvant dudit cœur, celui-ci sommé d'une croix boutonnière d'argent, surmontée d'une couronne d'or flanquée de 2 étoiles à 6 rais d'argent.*

Armes attribuées à cette famille par la Collection de Riedmatten. Ces armes ressemblent aux armes II de la famille Gaspoz, du même district, ce qui peut provenir d'une alliance. Cf. *Armorial valaisan*, 1946, p. 41 et p. 27.

Nos récentes découvertes dans les différents fonds d'archives ont permis de démontrer qu'effectivement les Bournissen sont présents à

Hérémece en 1328, et même avant. La charte de 1328 (CH AEV, AC Hérémece, Pg 1) est résumée ainsi : *À la suite d'un litige entre les communes de Vex et d'Hérémece, au sujet d'eaux et de pâturages, les parties sont amenées à transiger grâce à l'intervention de l'évêque de Sion Aymon de la Tour, qui s'est adjoint son Chapitre, l'abbé de Saint-Maurice et d'autres conseillers. Des limites sont placées, de telle sorte que certains pâturages restent communs, tandis que d'autres sont délimités en présence et du consentement des parties. On fixe les droits des parties sur l'eau d'Essertse et sur les sources. La paix est rétablie entre les parties, qui jurent cet accord. Vidimus collationné à Sion le 17 mai 1577 par Martinus Kuntschen notaire, Egidius Jossen Bantmatter et Simon Zmutt, notaire.*

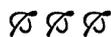
Parmi les hommes d'Hérémece cités dans ce parchemin, on trouve Jeannod et Christinod Brunissent. D'autres sources issues des minutes de notaires du Chapitre de Sion mentionnent des membres de la famille à de nombreuses reprises durant le XIV<sup>e</sup> siècle. En relevant minutieusement chaque personne et les liens familiaux indiqués, nous sommes parvenus à dresser une esquisse généalogique (v. tableau ci-dessous).



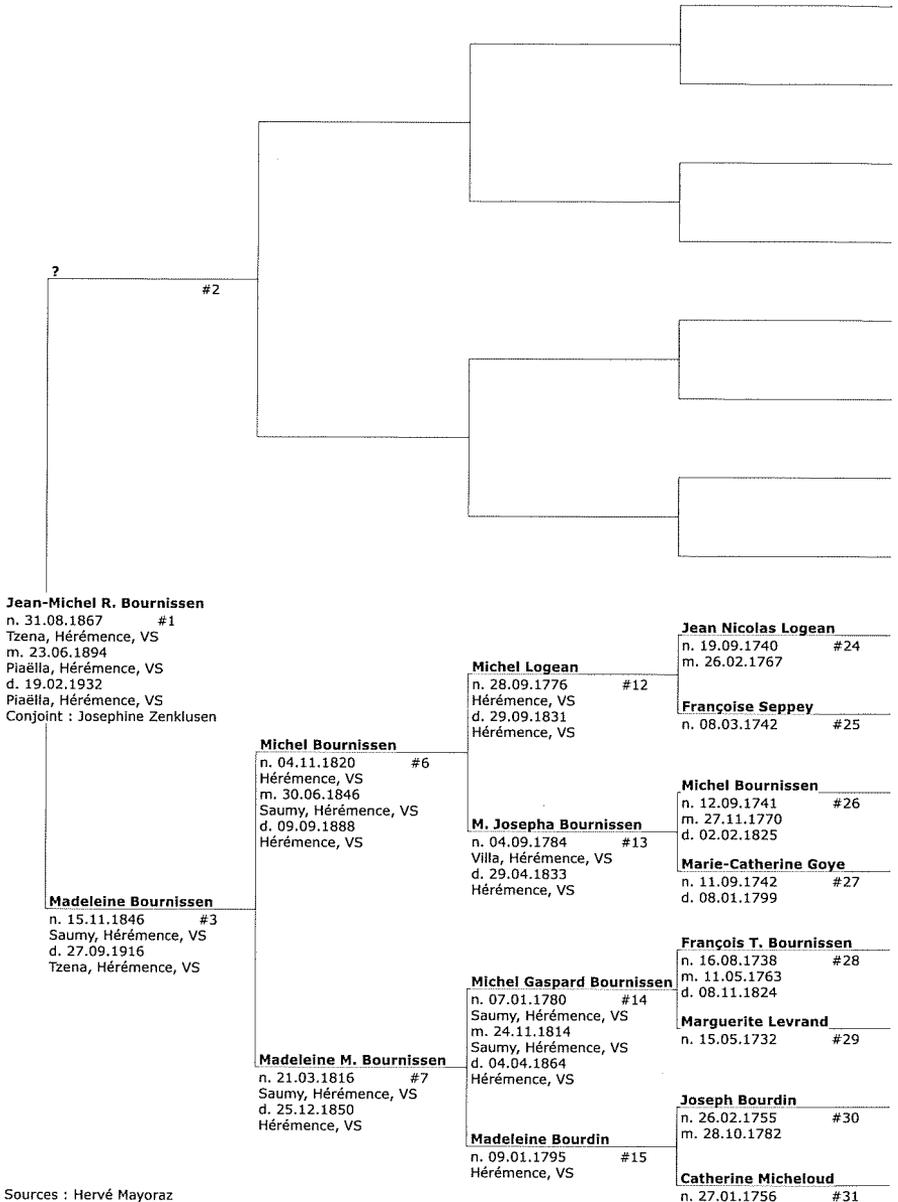
Esquisse généalogique des Bournissen présents à Hérémece au courant du XIV<sup>e</sup> siècle.

Selon les notes de l'abbé Gremaud, un *Brunessent* aurait eu des possessions à Venthône en 1261. On ignore s'il est de la même souche que la famille d'Hérémente. Quoi qu'il en soit, les Bournissen actuels descendent bien d'Agnessona la Bronnessenta, qui avait épousé Christinod Brunissent. Cette dame avait part au fief Mayoral et réapparait à chaque nouvelle reconnaissance de ce fief jusqu'en 1691. Même si on ne sait rien de son ascendance, on peut légitimement penser qu'elle soit très proche parente des Mayoraz, lorsqu'on observe la liste de ses consorts. Son fils Martinod Burnissent (ou Brunissent) de Marsy (Mâche) est cité en 1343-1344 et 1374. Il est également cité comme chef de famille en 1359, 1368, 1372 et 1373 (cf. relevés des subsides de la Châtellenie de Conthey, Archivio di Stato, Turin).

Aujourd'hui, la famille Bournissen est très florissante en Argentine. Les contacts avec nos cousins d'Amérique nous ont permis de dresser une généalogie assez complète des trois branches émigrées; on compterait plus de 300 porteurs du nom dans ce pays. En Suisse, il reste une quinzaine de représentants, tous descendants du fameux guide de montagne dont nous parlons ci-dessous. Une description généalogique plus complète de la destinée des Bournissen pourrait faire l'objet d'une monographie future.



**Généalogie ascendante de Jean Bournissen (1867 – 1932)**



Sources : Hervé Mayoraz

## Jean Bournissen

Henri Gaspoz, retranscrit par Hervé Mayoraz

Dans le val d'Hérens, Jean Bournissen est considéré comme une pointe. Les articles à son sujet ne tarissent pas d'éloges sur ses exploits et sa capacité hors du commun à s'adapter aux clients et aux difficultés techniques. Il naît à Hérémente le 31 août 1867. Dès sa plus tendre enfance, il court les alpages, escalade les rochers, explorant les vallées voisines. Il apprend le métier de charpentier. C'est un esprit ouvert, aimant l'effort soutenu et ayant bon pied, bon œil. Le 23 juin 1894, il épouse Joséphine Zenklusen et ils eurent douze enfants, dont Camille (1901-1938) et Basile (1914-1949), guides eux aussi.



Jean Bournissen : Le guide.

Jean Bournissen est très attaché à sa terre, mais il réalise que pour survivre il devra trouver une occupation accessoire. À 28 ans, il suit le cours de guide et travaille pour un hôtel d'Arolla, le Kurhaus. Pour sa première course, il conduit des «maturistes» de Sion au Pigne d'Arolla et à La Salle. Il est témoin d'un tragique accident qui coûta la vie au pasteur Gonin et à trois jeunes gens. Il participe à la recherche des cadavres d'où il en ressort meurtri mais grandi. Des Dolomites à Chamonix, il arpente les becquets avec une majorité d'Anglais, dont Stuart Jenkins qui fut la chance de sa vie. Il s'est acquis la confiance de la meilleure clientèle internationale. Un nom également inséparable de celui de Jenkins et de Jean Bournissen

est celui de Jean Gaudin d'Évolène. Ils sont allés partout, bravant tous les dangers et escaladant les sommets avec cette intrépidité sereine qui fait les grands alpinistes. Quand il apporte, en 1900, la première paire de lattes, on le traite de fou. En 1910, il effectue une première à ski, La Luette (3548 m), le ski alpinisme est né.

En janvier 1911, son contemporain Louis Theytaz est précipité dans une crevasse profonde de 70 mètres et Bournissen participe activement au sauvetage du cadavre de son ami. Durant l'été 1911, Bournissen et ses deux compagnons font la première traversée de l'Aiguille de la Brenva et

plusieurs sommets à Arolla. Ils réussissent, pour la première fois, l'ascension de la Sengla depuis la Reuse d'Arolla. En août 1915, avec Jenkins il fait la Dent Blanche par l'arête de Ferpècle.

Les années passent, toujours avec le même zèle et le même esprit sportif. En 1922, ils font la traversée de La Luette au Pleureur que Jenkins considère comme une première. Ils atteignent «La Mitre» par la face sud et l'arête E. (nouvelle route). En 1923, il exécute la charpente et dirige les transports lors de la construction du refuge Jenkins. Après l'inauguration, Jenkins et Bournissen font l'ascension du Pic Albert.

On naît guide, on ne le devient pas

À 60 ans, Bournissen fait en un seul jour le Pigne puis le Mont Blanc de Cheilon et la Ruinette. 1929 met un point final à cette longue collaboration et en 1930 Bournissen achève sa carrière en faisant le Pigne d'Arolla, la boucle est ainsi bouclée. Il décède le 19 février 1932, à l'âge de 65 ans.

Son petit-fils, Camille, un des fils de Basile, a participé activement à la reconduction de la Patrouille des Glaciers.



Camille Bournissen ( au centre) en compagnie d'aspirant-guides péruviens en 1988.

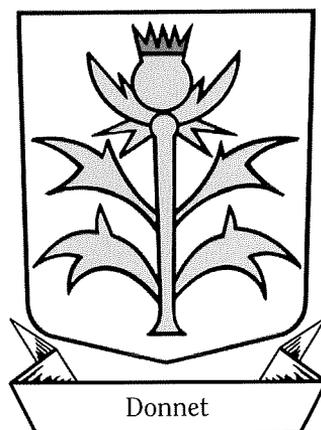
## [Les] Donnet

La famille Donnet, aujourd'hui très répandue dans les communes de Monthey, Troistorrents et Collombey-Muraz, bourgeoise de ces trois communes, avec des rameaux de Collombey-Muraz agrégés à Versoix (Genève) en 1905, à Genève en 1918 et à Vernier (Genève) en 1962, apparaît au XV<sup>e</sup> siècle avec Jaquet Donnet, des Hauts-Epeny (Choëx) qui reconnaît en 1455 tenir en fief de l'Abbaye de Saint-Maurice, par albergement fait à son aïeul, un champ et un pré.

La famille s'est divisée en plusieurs branches qui se distinguent parfois par des surnoms : *Donnet-Bron*, *Donnet-Corday*, *Donnet-Monay*, à Troistorrents; *Donnet-Descartes*, à Monthey. Jean-Louis Donnet fut reçu bourgeois de Saint-Maurice en 1791. La famille, en ses diverses branches, a donné de nombreux syndics, procureurs bourgeoisiaux et paroissiaux, châtelains abbataux de Chièze, conseillers municipaux et bourgeoisiaux, ecclésiastiques. Jean-Joseph (1825-1907) fut président du Conseil bourgeoisial de Monthey 1873-1889; Eugène (1890-1940), Dr médecin vétérinaire, auteur d'études sur Pierre et Barthélemy Guillot (*Annales valaisannes*, 1940 et 1943). André, de Troistorrents, né en 1913, Dr ès lettres de l'Université de Genève 1942, directeur de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais 1941-1968, président de la Société d'histoire de la Suisse romande 1960-1963, président de la Société d'histoire du Valais romand 1967-1973, professeur à l'Université de Lausanne 1968, historien, fondateur de *Vallesia*, bulletin annuel de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais 1946, et de la *Bibliotheca Vallesiana* 1962.

- I. *D'argent à un plant de chardon de sinople, fleuri d'azur.*

D'après une pierre sculptée, avec les initiales J.B.D. et la date 1796 (chez M. André Donnet, professeur, Sion); sculpture de poêle, vers 1900, à Troistorrents ; peinture à l'Hôtel de Ville de Saint-Maurice, 1971 (Cf. *Familles bourgeoises de Saint-Maurice*, 1971). Variante: le chardon fleuri d'or.



II. *Coupé: au I parti d'argent et de gueules à 3 chevrons superposés de l'un dans l'autre; au II parti d'azur à une étoile d'or, et d'argent au plant de chardon de sinople, fleuri d'azur, mouvant de 3 coupeaux de sinople.*

Sceau moderne de M<sup>e</sup> Marc Donnet, avocat, Monthey, qui reproduirait le sceau d'un Jean-Louis Donnet du XVIII<sup>e</sup> siècle aux Archives d'Illiez (actuellement introuvable). Cf. *Armorial valaisan*, 1946, p. 80 et pl. 38, nos 1 et 2.



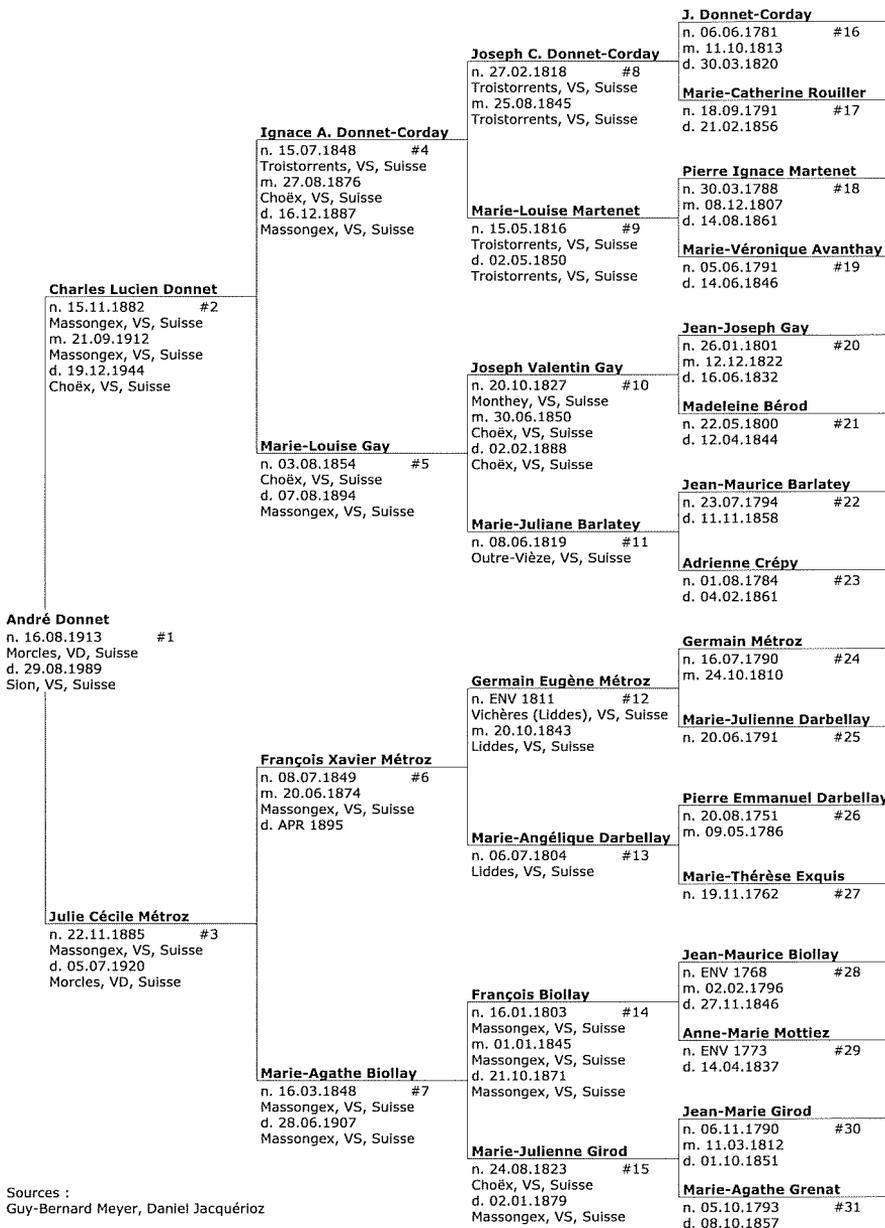
## Donnet, André

Né le 16 août 1913 à Lavey-Morcles et décédé le 29 août 1989 à Sion, de Troistorrents. Fils de Charles-Lucien, employé fédéral et de Cécile Métroz. Mariage en 1943 avec Marcelle Moret, licenciée en droit, fille d'Auguste, administrateur postal. Collège à Saint-Maurice, études de lettres à Genève (doctorat 1942). Directeur de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais (1941-1968),

Donnet en fit des centres de recherches. Professeur associé de bibliographie à Lausanne (1968-1980) et chercheur au Fonds national suisse de la recherche scientifique (1968-1978). Fondateur de la revue *Vallesia* en 1946 et créateur de la *Bibliotheca vallesiana* (1962-1985). Membre du comité de la Société d'histoire du Valais romand (1945-1973; président 1967-1973) et rédacteur de son organe, les *Annales valaisannes* (1964-1973). Médiéviste, puis spécialiste de la période révolutionnaire et du XIX<sup>e</sup> siècle en Valais.

Sources : e-DHS, *Dictionnaire historique de la Suisse*

**Généalogie ascendante d'André Donnet (1913 – 1989)**



## Jérôme Donnet



Né à Sion en 1885, Jérôme Donnet, formé à l'École hôtelière de Lausanne, entama à 20 ans une carrière de directeur de palaces internationaux. Avant 1910, il fonda et dirigea des agences Renault dans les pays scandinaves. Fortune faite à 25 ans, il s'associa à un constructeur d'hydravions français, Lévêque, qui produisait des appareils à coque conçus par l'ingénieur Denhaut. Des milliers d'hydravions Donnet-Lévêque furent produits pendant la Grande Guerre.

Après les hydravions militaires fournis aux Alliés, Jérôme Donnet s'intéresse à l'automobile et, en 1919, rachète la firme Zedel, située à Pontarlier. Les modèles sont robustes, luxueux et chers. La gamme des voitures Donnet-Zedel comprend des torpédos, des conduites intérieures, des trois et quatre portes, ainsi qu'un coupé de ville. Il cultive également une gamme d'utilitaires, appréciée par les artisans et les cultivateurs. À partir de 1924, les carrosseries trop coûteuses sont éliminées et de nouveaux modèles plus rapides sont mis sur le marché.

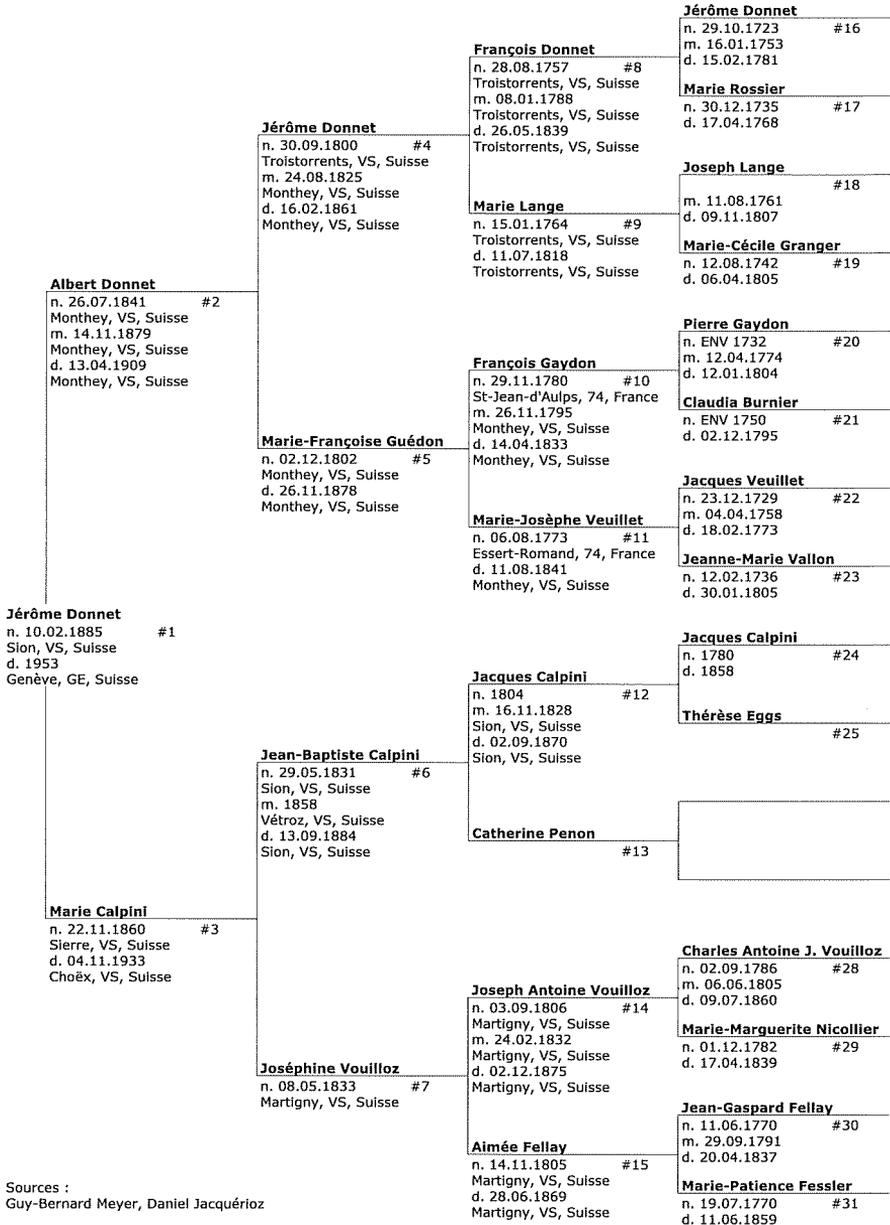
L'usine de Pontarlier devenant trop petite, Jérôme Donnet va transférer progressivement la production de ses automobiles sur Paris avec pour conséquence la fermeture du site de Pontarlier et la suppression d'un millier d'emplois. Les années 1926 et 1928 sont les meilleures pour la

marque, la production automobile connaissant en général une période faste... avant la crise. Avec l'inauguration de la nouvelle usine, la direction prend la décision de changer le nom de la marque : les voitures prennent désormais la seule appellation de Donnet.

Les moyens mis en œuvre pour moderniser la gamme ayant nécessité de gros investissements, les finances de la firme se retrouvent vite dans le rouge. L'entreprise se trouve au bord du gouffre alors que l'usine

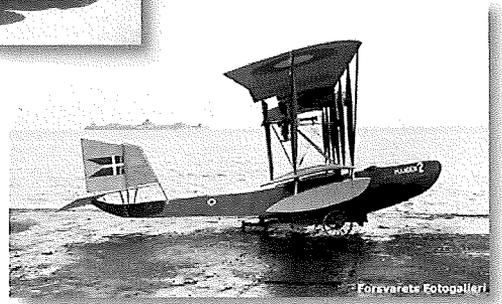
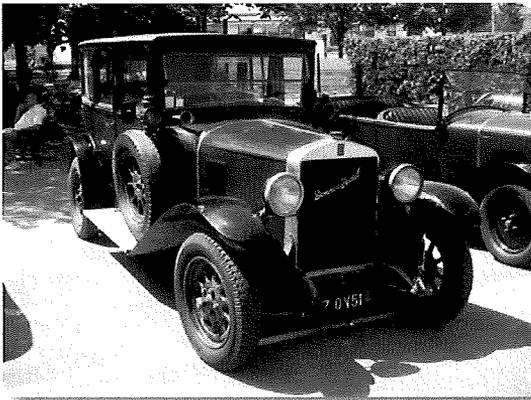


Généalogie ascendante de Jérôme Donnet (1885 – 1953)



Sources :  
Guy-Bernard Meyer, Daniel Jacquérioz

commence tout juste à tourner à plein rendement. La crise mondiale de 1929 arrive en plus sur l'Europe et provoque un séisme sur tous les marchés. Donnet se retrouve avec de gros stocks d'invendus et face à une clientèle frileuse. La marque doit mettre en place un plan de sauvetage en urgence, licencie en nombre, réduit ses frais de publicité, supprime son service course, mais toutes ces mesures ne suffisent pas. En 1934, la firme est mise en faillite le 20 décembre. Le lendemain, Citroën subit la même sentence mais, par chance, Michelin vient sauver l'entreprise. Ce ne fut pas le cas pour Donnet. L'usine de Nanterre, vidée de son contenu, sera rachetée par Henri-Théodore Pigozzi, le patron de la future marque Simca, pour produire ses Simca-Fiat. Plus tard, Citroën investira les lieux pour produire des éléments de la 2 CV.



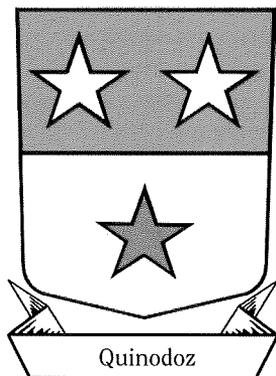
Source :  
<http://mini.43.free.fr/donnet.html>

## [Les] Quinodoz

Le *Nouvel Armorial Valaisan* propose les informations suivantes sur les origines de la famille :

Variantes du patronyme: Knoden, Kinodo, Quinodo. Vieille famille d'Évolène et Saint-Martin qui apparaît en 1424 sous la graphie Knoden et est originaire de Zermatt. Jenin Knoden senior et son fils Martin vendent des biens à Arolla et Pragraz à l'évêque Guillaume III de Rarogne en 1442. Jean Kinodo, d'Évolène, est notaire en 1582; un Jean Quinodoz est reçu bourgeois de Mase en 1599. La famille donne plusieurs vice-châtelains de Saint-Martin au XVIII<sup>e</sup> siècle, et, par alliance avec les Mayor qui détiennent à titre héréditaire la majorie épiscopale de Suen, elle est plusieurs fois associée à cette fonction. Jean, vice-châtelain d'Évolène en 1788, 1792, 1794, 1796, fait partie de la délégation qui reconnaît l'indépendance du Bas-Valais en 1798, puis devient juge au Tribunal du district qui porte alors le nom d'Hérémence en 1798-1802; il est l'un des représentants d'Évolène qui s'opposent aux visées françaises sur le Valais en 1802. Une branche est établie à Vex avant 1689 et subsiste encore; une autre, fixée à Grimisuat au XVII<sup>e</sup> siècle, donne Pancrace, chanoine de Sion en 1722, prévôt mitre en Bohême en 1723, f 1729. Jean, d'Évolène, né en 1906, avocat et notaire, juge cantonal 1968.

Une communication de M. C.-A. Beytrison précise que la plus ancienne mention du nom située en 1424 par l'armorial n'est plus d'actualité; elle est aujourd'hui de 1403 (source : ACS Min A 25, pp. 364-365). On y trouve dans ces deux pages du minutier du notaire Martinus Morand de Lannaz, une Anthonia Knodo, fille de Janinus Knodo de Pratoborno, et épouse de Johannes Pleyssent de la Fache.



I. *Coupé d'azur et d'or à 3 étoiles à 5 rais, posées 2 et 1, de l'un dans l'autre.*

*Armorial valaisan*, 1946, p. 204 et p. 28, d'après communication de la famille et un manuscrit d'Antoine Quinodoz, de La Sage, de 1817; le Dr O. Clottu a relevé aussi, aux Haudères, un écu portant 3 étoiles, qui daterait de 1867 et serait peut-être un blason Quinodoz.

II. *D'or à un loup au naturel, contourné, passant sur une hallebarde de sable posée en barre,*

*au chef d'azur chargé de 3 étoiles à 5 rais d'or rangées en fasce.*

Une sculpture dans une maison des Mayens de Cotter porte ces armes sans partition: le loup contourné passant sur la hallebarde, surmonté en chef des 3 étoiles posées 1 et 2; sans indication de couleurs. Des initiales et la date 1819 indiquent que cette sculpture fut commandée par Jean Quinodoz, conseiller: F I Q C (Fecit Jean Quinodo Conseiller); suivent les initiales de sa femme (Marie Quinodo, épousée en 1780) et de ses enfants, dont l'un, Antoine Quinodo, est l'aïeul du juge cantonal. Vitrail moderne dans la famille Follonier-Quinodoz à La Sage, avec les armes des deux familles. Variante: coupé d'azur aux 3 étoiles posées 1 et 2, et d'argent au loup au naturel sur la hallebarde. Cf. O. Clottu, dans *Archivum heraldicum*, 1959, n° 2-3, et renseignements communiqués par le Dr O. Clottu, 1972, par M. Serge Genolet, Savièse, 1973, et par la famille, 1972 et 1973. Le loup pourrait être une adjonction aux armes pour rappeler le surnom de la famille: *Le Loup*.



## Marie Quinodoz, dite “Marie des Collines”

Marie Quinodoz, dite «Marie des Collines» naît le 2 décembre 1914 à La Sage, elle épouse Pierre Follonier le 12 juin 1947 et ils auront 3 enfants. Elle décède le 16 janvier 1979.

Marie, paysanne de montagne cultivée et autodidacte, est une Valaisanne à la fois ordinaire et hors du commun. Comme ses ancêtres, elle a porté le costume d'Évolène, élevé des vaches de la race d'Hérens, utilisé le mulet, fauchant et ratissant ses propriétés et participant à la restauration de la remointze de l'alpage de Zathey. Ce qui la distingue de ses contemporains, c'est son goût pour la lecture dès son plus jeune âge.



Photo: Andrée Weitzel

Elle aurait souhaité devenir institutrice mais dut y renoncer à contrecœur. Grâce à son oncle, l'abbé Antoine Gaspoz, elle accumula des documents fort anciens, collecta les actes de propriété écrits en latin sur parchemin pouvant remonter jusqu'au 14<sup>e</sup> siècle, écrit sur les us et coutumes et les costumes d'Évolène, documents qu'elle remit aux Archives de l'État du Valais peu avant sa mort. Sont également déposés des répertoires des noms locaux (toponymes), des tableaux généalogiques de la commune d'Évolène, accompagnés de notes concernant l'histoire religieuse et profane des villages du val d'Hérens. Elle se mettait au service de la communauté, rédigeant des lettres, remplissant les déclarations d'impôt, assumant en quelque sorte la fonction d'écrivain public. Elle s'occupa de faire installer l'eau dans les chalets en captant l'eau de la source située au-dessus du village. Elle s'était également inscrite en auditrice libre à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne. Elle fut aussi un modèle d'émancipation féminine. Elle rédigea un dictionnaire du patois d'Évolène, *Olèmma* qui fut publié en 1989.

Elle a très bien décrit les bouleversements qui suivirent l'arrivée dans la vallée d'une économie fondée sur l'argent, analysant les rapports entre paysans et citadins en villégiature.

*«Évolène, sur quinze conseillers, un seul était paysan en octobre 1966».*  
*Elle ajoutait ceci: «De plus en plus, les décisions importantes, essentielles pour la vie paysanne, sont prises à l'extérieur, par des gens compétents bien sûr, mais pour qui la campagne n'est qu'un souvenir de jeunesse ou de vacances. Ainsi le paysan se sent-il chaque jour un peu plus solitaire, un peu plus dépendant, un peu plus mené, parfois contre son gré.»*

Le demi-siècle de Maurice Troillet, essai sur l'aventure d'une génération.

André Guex, Payot, Lausanne.

C'était un pari risqué que d'ouvrir en 1960 un quatrième café à La Sage, village d'une soixantaine d'habitants qui comptait déjà trois établissements. Cela s'est passé en pleine période d'euphorie, car l'argent commençait à affluer depuis les travaux de la Grande-Dixence. En entrant, la première personne que l'on apercevait était Marie, attablée à «la table du milieu». Elle tenait généralement une cigarette allumée

au bout de son porte-cigarettes, divers journaux étaient étalés devant elle, parmi lesquels *Le Monde*, *L'Express* et *Le Canard enchaîné*. Dans un coin, il y avait des bandes dessinées et des crayons de couleurs pour les enfants. Le Café des Collines, café « littéraire et philosophique » avant la lettre, la fit connaître bien au-delà des frontières du Valais. Elle se lia d'amitié avec des artistes et des musiciens célèbres tels que Henri Dutilleux, Émile de Ribeaupierre, Maurice Auffer, etc.

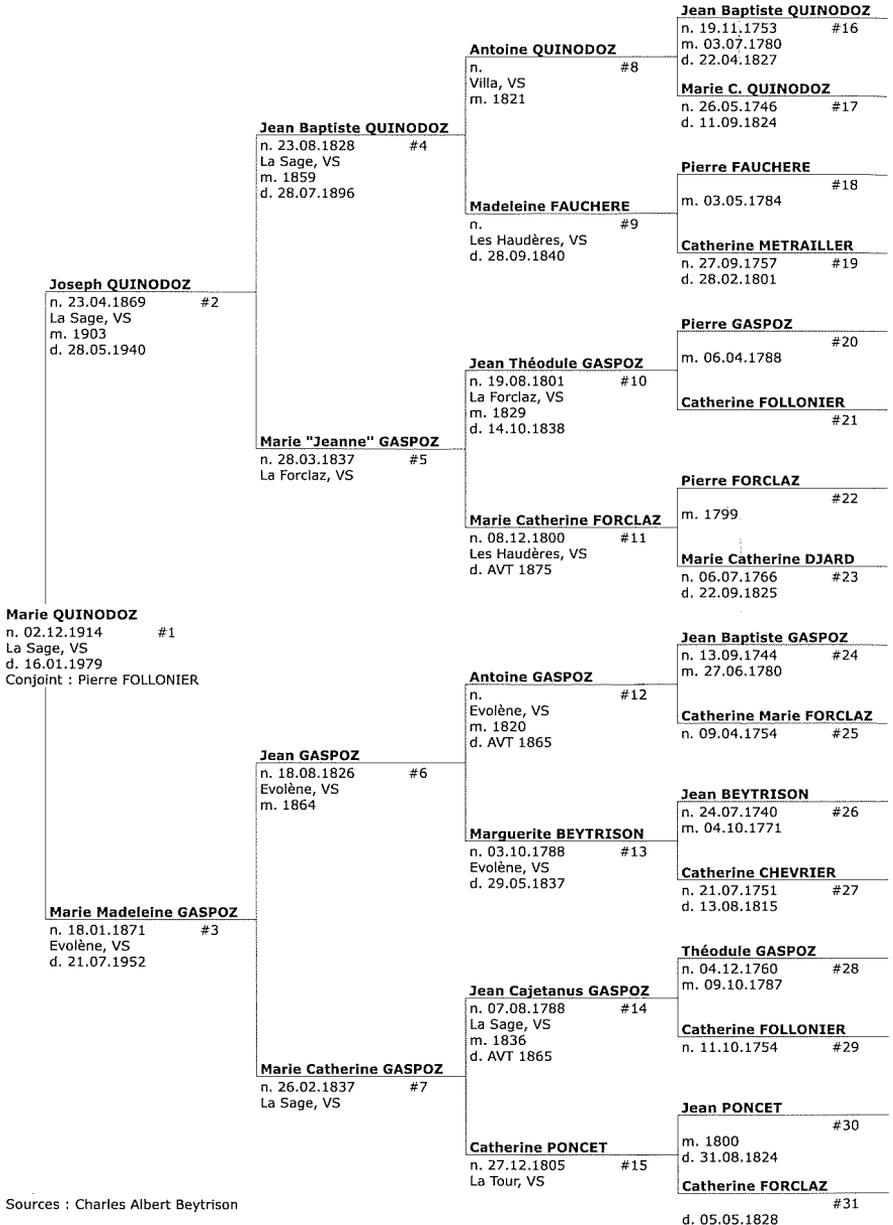
Sources:

*Marie des Collines*, Jean-Michel Quinodoz. Editions Slaktine, 2005.

Marie Follonier-Quinodoz: *Relations entre citadins et paysans*. Ann. val. 1970, pp. 147-154.

<http://www.notrehistoire.ch/group/herens/video/468/>

## Généalogie ascendante de Marie Quinodoz (1914 – 1979)



Sources : Charles Albert Beytrison

## [Die] Wyer

*Im Wyer.* Nach dem Weiler *im Wyer* oberhalb Lalden benannte alte Familie der Pfarrei Visp. Ein Zweig wurde 1730 in die Burgerschaft von Visp aufgenommen. Theodul, von Visp, war 1788 und 1794 Ammann des Tales Gehren. Peter Josef, der letzte Kastlan des Freigerichtes Baltschieder-Gründen im Jahre 1798, wurde 1834 Ammann von Gehren. Lot (1880-1965) von Visp, Präsident dieser Gemeinde, gehörte 1925-1949 dem Grossen Rat an, ebenso Pierre (geb. 1921) Ingenieur, in Saxon, von 1961 bis 1965. Hans, geb. 1927, von Visp, Rechtsanwalt und Notar, Grossrat 1965-1973, Nationalrat 1967-1977, Präsident des Nationalrats 1976-1977, ist Staatsrat seit 1977.

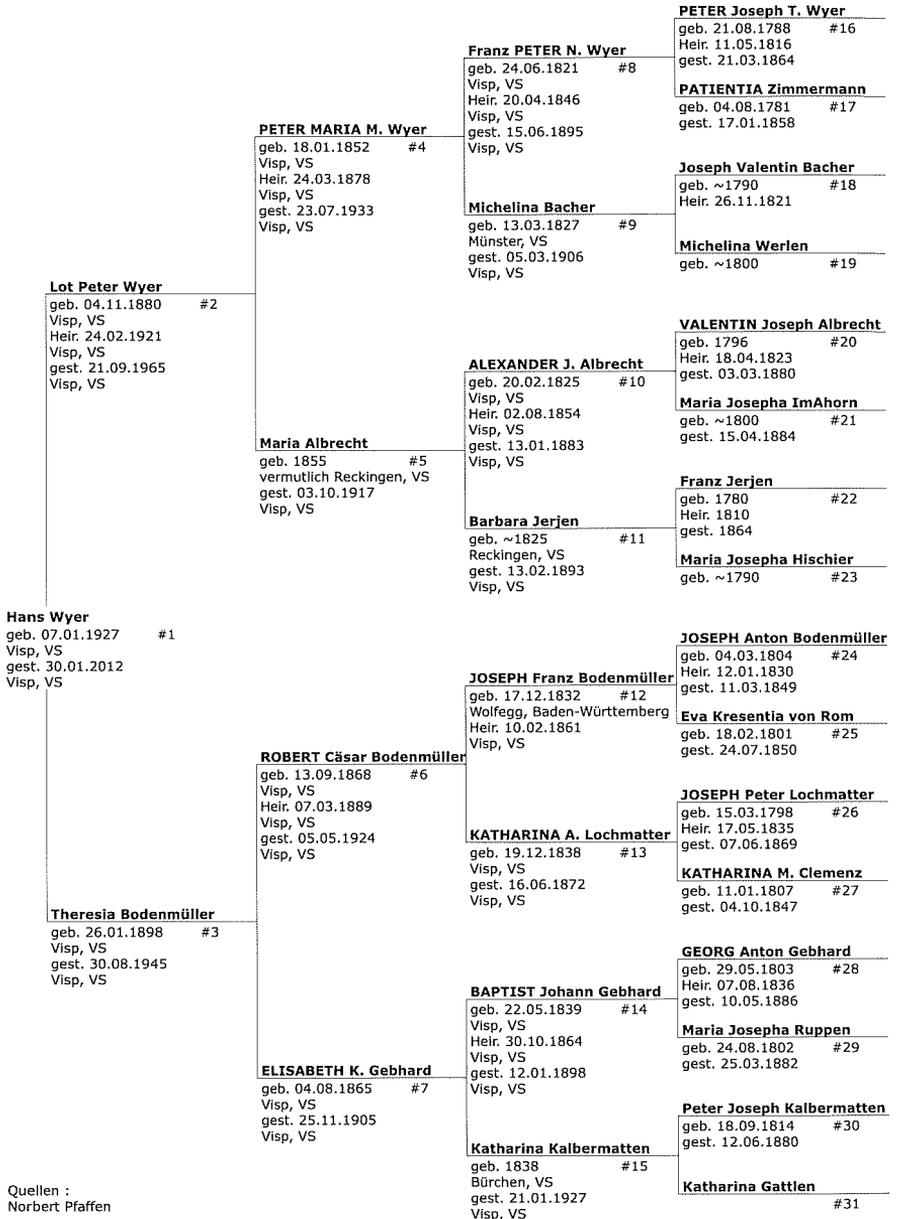
Die Familie gehört seit langer Zeit den Burgerschaften von Visp, Lalden und Brigerbad an; ein Zweig wurde 1907 in das Bürgerrecht von Baltschieder und 1930 in Eyholz aufgenommen.



*In Gold, auf grünem Dreieberg, ein ausgebauchtes schwarzes Hochkreuz mit gespreizten Enden (der längere Balken verziert mit einem Kantenwürfel) im Schildhaupt begleitet von 3 fünfstrahligen roten Sternen (1, 2).*

Wappen nach einer alten Zeichnung (Mitteilung der Familie). Auf einem Kasten aus Leuk mit Jahreszahl 1689 findet sich eine Variante, die dem ursprünglichen Wappen entsprechen dürfte: auf einem Dreieberg ein Herz, besteckt mit einem Kreuz und überhört von 2 Sternen. Eine weitere Variante mit schwebendem Kreuz mit gespreizten Enden zeigt P. Heldner in seiner *Geschichte und Chronik von Baltschieder*, 1971. Vgl. *Walliser Wappenbuch*, 1946, S. 297 und T. 13.

## Abstammung des Hans Wyer (1927 – 2012)



Quellen :  
Norbert Pfaffen

## Hans Wyer

Dr. Hans Wyer, geboren am 7 Januar 1927, verstorben am 30 Januar 2012 im Spital Visp, war ein Schweizer Politiker (CVP).

Hans Wyer war bis 1976 Gemeindepräsident von Visp. Er gehörte von 1967 bis 1977 dem Nationalrat an, dem er in seinem letzten Amtsjahr (1976/77) als Präsident vorstand. Von 1973 bis 1984 war Wyer Präsident der CVP Schweiz. Von 1977 bis 1993 war er Staatsrat des Kantons Wallis; er leitete zu-

nächst das Finanzdepartement, dann das Militär- und schliesslich das Energiedepartement.

Später publizierte Wyer mehrere Bücher zur Nutzung der Wasserkraft. Wyer verstarb 85-jährig an einem Hirnschlag.

Hans Wyer, né le 7 janvier 1927 à Viège et mort le 30 janvier 2012, est une personnalité politique suisse, membre du Parti démocrate-chrétien. Avocat et notaire de profession et rédacteur au *Walliser Volksfreund*, il s'engage très tôt en politique : sur le plan communal tout d'abord dans sa commune d'origine dont il est le président de 1960 à 1976, puis sur le plan cantonal avec son élection au Grand Conseil du canton du Valais de 1965 à 1973.

Il est élu en 1967 au Conseil national et préside cette assemblée au début de 1977. La même année, il démissionne de son mandat fédéral suite à son élection au Conseil d'État valaisan. À l'exécutif cantonal, il dirige successivement le Département des finances, puis le Département militaire et enfin le Département de l'énergie jusqu'en 1993.

Il fut président du Parti chrétien-social du Haut-Valais puis présida le PDC suisse de 1973 à 1982. Il fait paraître une thèse sur l'hydroélectricité à l'âge de 73 ans.

Quellen : e-HLS, *Historisches Lexikon der Schweiz*

Sources : e-DHS, *Dictionnaire Historique de la Suisse*

## [Die] Supersaxo, Aufderfluo

Alte, noch bestehende Familie des Saastales, die dort seit 1431 urkundlich nachgewiesen ist; sie nannte sich zuerst Aufderfluo (1499 auch von der Fluo), wohl nach der Siedlung «Uf der Flüe » bei Saas Fee, und hatte im 17. Jh. ihren Namen latinisiert. Dieser Familie entstammen zahlreiche Geistliche, a. a.: Theodul, 1654-1670 Pfarrer von Saas, 1660 Domherr von Sitten, 1679 Viztum von Mase (gest. 1684); Peter Josef, Dr. theol., apost. Notar, 1679-1682 Domrektor, Kaplan, dann Pfarrer von Saas von 1682 bis 1691, von Raron 1691-1694, Dekan 1694 (gest. 1726); Peter Josef, der Jüngere (1695-1750), Dr. theol., apost. Notar, 1722-1729 Pfarrer und Dekan von Siders, 1724 Titulardomherr, 1730-1750 Dekan von Visp; Johann Baptist (1759-1834), Johann Jakob Franz Josef (1764-1840), Josef (1810-1858), Johann Baptist (1807-1862), Josef (1865-1930), Alois (1865-1929), alle von Saas Fee, versahen verschiedene Pfarrstellen; Adolf (1882-1944), Bruder des vorigen, Jesuit in Österreich, Minister im Kollegium zu St. Andrä in Kärnten, war dann im Kanisianum in Sitten tätig.

- I. *In Silber, auf grünem Dreieck, ein roter Löwe, in seinen Vorderpranken ein rotes Patriarchenkreuz haltend und im linken Obereck begleitet von einem sechsstrahligen goldenen Stern.*

Dieses Wappen findet sich am Altarbild des rechten Seitenaltars der Rundkirche von Saas Balen, mit dem Monogramm ISS und der Jahreszahl 1715. Es dürfte sich um das Wappen des Domherrn Josef Supersaxo (Dekan 1694) handeln, von dem man annehmen darf, dass er den Altar stiftete und mit seinem Wappen verzieren liess. Damals figurierte der Stern noch nicht im Wappen; es handelt sich um eine spätere Zutat. Vgl. P. J. Ruppen, G. & Werner Imseng: Saaser Chronik 1200-1979 (1979), S. 243.





II. *In Rot ein aufrechter silberner Löwe, einen auf seiner rechten Schulter ruhenden ausgebrochenen schwarzen Kantenwürfel überschreitend und im linken Obereck begleitet von einem sechsstrahligen goldenen Stern.*

In der Sammlung von Riedmatten erscheint dieses Wappen, wobei die dem Löwen beigegebene Zutat und die - gegenüber dem Wappen I vertauschten - Farben heute angezweifelt werden. Vgl. Walliser Wappenbuch, 1946, S. 254 und T. 10; darin wird zudem erwähnt, dass die Familie von Saas seit dem 19. Jh. irrtümlicherweise das Wappen der Supersaxo von Ernen (vgl. nebenstehende Notiz, Wappen II) führt.

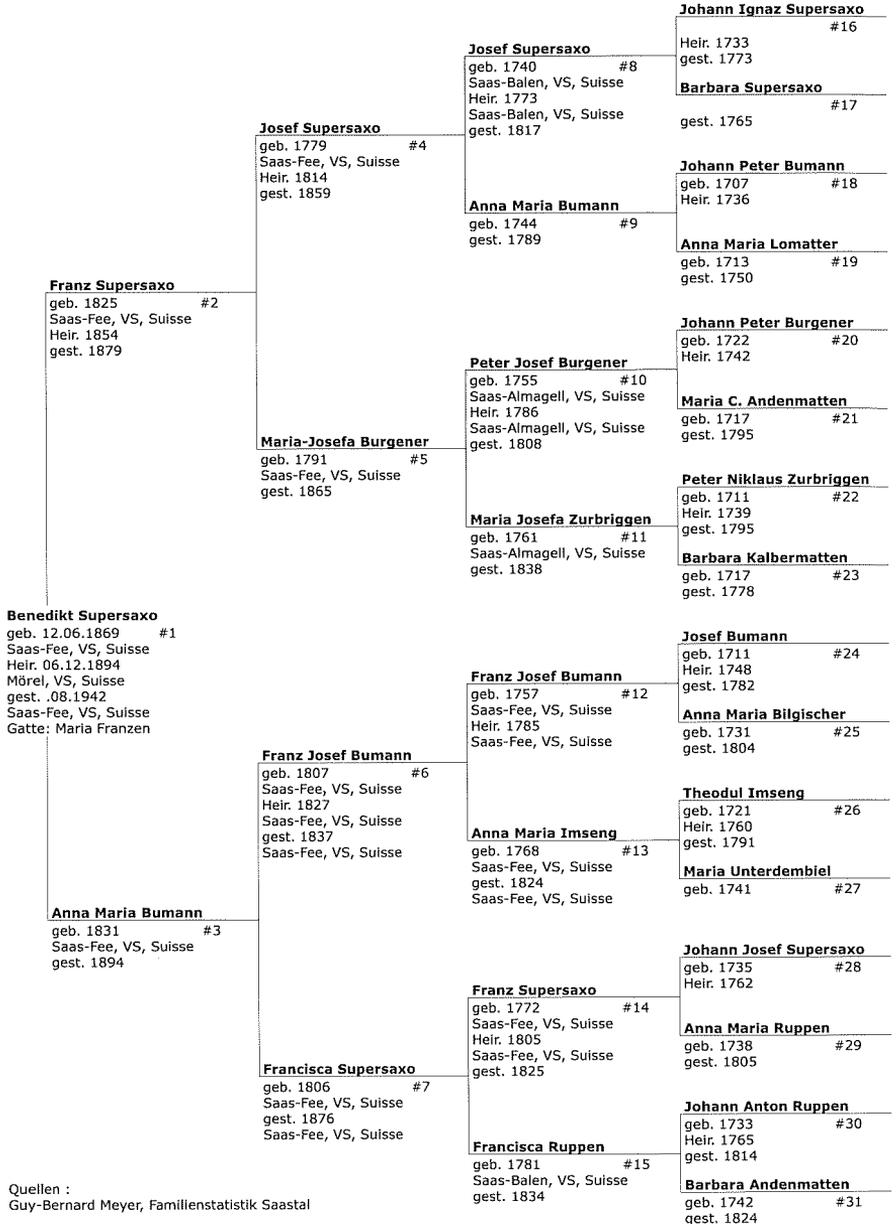
## Aloys, Albert et Benedikt Supersaxo



Benedikt Supersaxo

Aloys (1858-1943), Albert (1861-1940) et Benedikt (1869-1942), fils de Franz Supersaxo et de Anna Maria Bumann, de Saas-Fee. Les trois frères deviennent tour à tour guides de montagne, et sont considérés parmi les meilleurs guides de leur époque. Il accompagneront de prestigieux clients dans les voies les plus difficiles et sur les plus hauts sommets des Alpes. Aloys, l'aîné, fut le guide de l'industriel belge Ernest Solvay (1838-1922), qui donna son nom au refuge Solvay, situé à plus de 4000 mètres sur l'arête Hörnli du Cervin. Benedikt, le cadet, accompagna pendant de nombreuses années le roi Albert I<sup>er</sup> de Belgique (1875-1934) dans ses ascensions en Suisse, au Tyrol et dans les Alpes françaises.

## Abstammung des Benedikt Supersaxo (1869 – 1942)



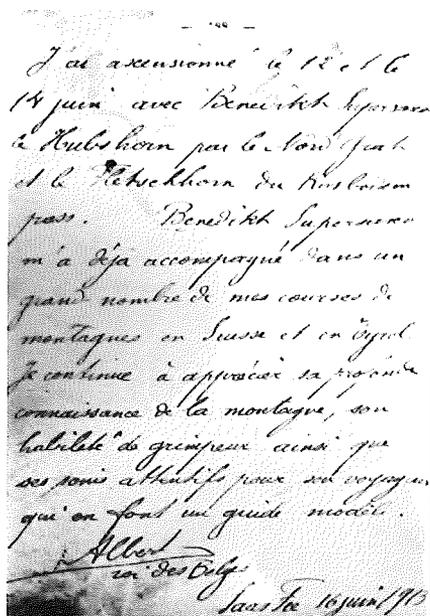
Quellen :  
Guy-Bernard Meyer, Familienstatistik Saastal

## Le roi de la montagne

Henry Bordeaux, de l'Académie française, 1935

Nancy et Rouen viennent d'élever, avant Paris, des monuments à la mémoire d'Albert I<sup>er</sup>, roi des Belges. Cet été, j'ai rencontré son fantôme dans le domaine qu'il préférait, la montagne. Car il fut le seul roi de la Montagne et il devait mourir de sa passion. Victor-Emmanuel II, qui fit l'unité italienne, se contenta de chasser le bouquetin et le chamois dans la vallée d'Aoste et le duc des Abruzzes, qui fit quelques escalades célèbres, n'était que prince. C'est une sensation mélancolique et douce ensemble de retourner, après vingt-cinq ans, aux lieux qui nous furent chers et nous rappellent notre jeunesse perdue. Ainsi étais-je revenu à Saas-Fee, qui est un petit village suisse au pied de la grande muraille des Mischabels. Saas-Fee est un des deux ou trois centres d'excursions en Valais inaccessibles aux automobiles, aux voitures et aux funiculaires : il n'y a pas de route et l'on y accède à pied ou à mulet. Ainsi les vieillards, les valétudinaires, les rachitiques et les gens du monde sont écartés. On n'y rencontre que des gens vigoureux à la figure embrasée par les coups de soleil. On n'y entend ni klaxons, ni disques, ni T.S.F. La poste y est ap-

portée deux fois le jour par une caravane de dix ou douze mulets chargés de malles. On y goûte une paix bien-faisante. Mais la montagne est là qui t'invite et qui t'aime. Il y a vingt-cinq ans, j'étais monté à Fletschhorn, qui est à 4 000 mètres, et j'avais franchi, par Mattmark, le Weisstor pour atteindre Zermatt, de l'autre côté de cette chaîne formidable. Cette fois, je n'ai pu en faire autant. Or, à Saas-Fee, je m'étais arrêté devant une petite boutique de cartes postales et de photographies et mon regard tomba sur cette lettre encadrée et mise en évidence derrière la vitre :



J'ai ascensionné le 12 et le 14 juin avec Benedikt Supersaxo le Hubshorn par le Nord Grat et le Fletschhorn du Rossboden Pass. Benedikt Supersaxo m'a déjà accompagné dans un grand nombre de mes courses de montagnes en Suisse et en Tyrol. Je continue à apprécier sa profonde connaissance de la montagne, son habileté de grimpeur ainsi que ses points d'appui pour ses voyageurs qui en font un guide idéal.

Albert  
I. des Belges  
Le 16 juin 1913

« J'ai ascensionné le 12 et le 14 juin avec Benedikt Supersaxo, le Hubshorn par le Nord Grat et le Fletschhorn du Rossboden Pass. Benedikt Supersaxo m'a

*déjà accompagné dans un grand nombre de mes courses de montagnes en Suisse et en Tyrol. Je continue à apprécier sa profonde connaissance de la montagne, son habileté de grimpeur ainsi que ses soins attentifs pour son voyageur qui en font un guide modèle.*

*Albert, roi des Belges, Saas-Fee, 16 juin 1913 »*

Voilà une belle attestation pour un guide. Naturellement, j'ai voulu voir et interviewer ce Benedikt Supersaxo. Je me suis trouvé en face d'un homme de taille moyenne, bien charpenté, solide sur ses bases, la figure ronde, une bonne figure de paysan honnête et dur aux travaux, avec une barbe poivre et sel, et qui eût été banale sans ses yeux, des yeux d'un bleu de rêve, comme en ont les marins par le reflet de la mer. Les montagnards ont aussi de ces yeux-là. Leur expression et leur couleur viennent du bleu des glaciers et de l'élargissement des horizons. Ils en ont gardé une sorte de pureté limpide que les spectacles de la vie ordinaire n'ont pu leur ravir.

« *J'ai soixante-six ans* » me dit-il, « *six ans de plus que Sa Majesté* ». Ce sera la seule fois qu'il emploiera ces termes, dont il n'a pas l'habitude. Il ne dira plus qu'Albert, non pas familièrement, mais avec une ampleur respectueuse.

*« Jamais », reprend-il, « je n'ai conduit un pareil voyageur. Il était digne d'être guide, monsieur, et il le fut. Il a conduit une caravane à la Jungfrau. Pendant toute sa dernière période d'alpinisme, il n'a plus voulu de nous. Il n'en avait plus besoin. Il s'en allait grimper tout seul ou avec des amis. Pour le calme et le courage, il n'avait pas son pareil. Et jamais une plainte. Et puis, si simple. Un homme comme nous, mais plus grand ».*

C'est bien cela, en effet, qu'il fut : un homme comme nous, mais plus grand, non seulement de taille, mais d'élévation morale. Je demande à Benedikt Supersaxo à quelle époque il fut engagé par le roi.

*« Voilà, en 1906. Albert avait pris goût à la montagne, dans les Dolomites, avec mon frère. L'année suivante, il vint dans l'Engadine, et là j'ai remplacé mon frère, et j'ai marché avec lui. Mais savez-vous ce qui est arrivé ? À l'ascension du Piz San Jon, qui ne dépasse guère 3'000 mètres, mais qui est assez périlleuse, parce que nous avons entrepris l'escalade par un chemin nouveau, Albert m'a déclaré tout à coup qu'il n'irait pas plus loin. Il avait le vertige. Comme il était obstiné, il y est revenu. Ce n'est qu'à la troisième fois que nous avons pu atteindre le sommet. Et depuis lors, il n'a plus jamais ressenti le vertige. Or, il a fait des escalades quasi impossibles. Il était devenu*

*maître de lui. Et il n'était pas imprudent. Et pas d'amour-propre, si le temps ou la fatigue obligeaient à remettre la course. Il ne s'est jamais vanté de rien. Je vous ai dit que c'était un homme comme nous. Seulement, des hommes comme ça, il n'y en a plus ».*

Benedikt Supersaxo ne s'aperçoit pas de sa contradiction. Cette contradiction même contient le plus bel éloge du roi dans sa simplicité et sa grandeur. J'ai eu la curiosité, au retour, de consulter le numéro consacré par la *Revue Alpine*, qu'édite le Club Alpin Belge, au roi Albert, et j'y ai trouvé la confirmation des éloges de Benedikt Supersaxo. Dans ses *Souvenirs d'alpiniste*, Charles Simon écrit : « *C'est le seul roi qui peut revendiquer pleinement la qualité d'alpiniste* ». Et un guide tyrolien qui l'avait souvent accompagné apporte son témoignage : « *Nous avons conduit d'autres seigneurs sur la montagne; mais lui, il est le seigneur des plus hauts sommets; aucun n'a son cran, sa décision en escalade* ». La *Revue Alpine* donne la liste de ses ascensions de 1906 à 1933, de 31 ans à 59 ans. L'âge ne ralentit pas son ardeur. Au contraire, il passa tout naturellement de l'alpinisme normal, par les chemins repérés et avec guides dans le glacier ou le rocher, à l'alpinisme sportif, sans guide et à la recherche d'accès inédits.



Charles Lefébure, Benedikt Supersaxo, le Prince Albert et Aloys Supersaxo à Riffelalp, été 1908. Source : [www.king-albert.ch](http://www.king-albert.ch)

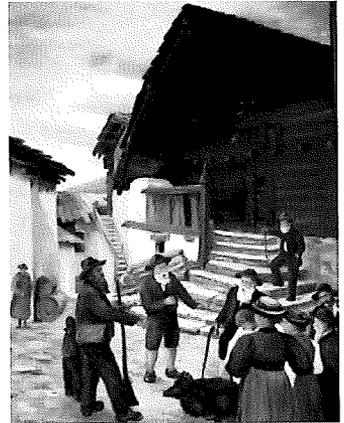
## Familles d'Hérémence – Dates limites

Hervé Mayoraz

En septembre 2007, Hérémence avait accueilli les membres de l'AVEG pour une visite de ses lieux culturels. Nous avons présenté l'état des lieux concernant les connaissances sur les familles traditionnelles de la commune. Un rapport correspondant a été publié par la suite dans ce même bulletin annuel.

Nous nous permettons cette année de revenir sur le sujet des familles d'Hérémence, car beaucoup d'eau s'est écoulée du barrage de la Grande-Dixence aux confins de la Borgne durant ces cinq dernières années. La découverte de nouvelles sources historiques et leur mise à disposition sur des portails internet ont permis d'accomplir un bond de géant dans la recherche des origines familiales dans un premier temps, puis de reconstituer les arbres généalogiques de toutes les familles, du XII<sup>e</sup> siècle pour certaines jusqu'en 2012. C'est pour cette raison qu'il vaut la peine de remettre au goût du jour notre précédente publication.

Le but de ce tableau consiste à présenter l'état actuel de nos recherches (novembre 2012), en mentionnant les familles d'Hérémence dans l'ordre chronologique d'apparition dans la commune. Les dates limites de chacune d'entre elles se réfèrent à un critère bien déterminé: l'année de la première et de la dernière mention relevée du nom de famille dans la commune d'Hérémence, issue d'un manuscrit authentique dont la cote de référence existe dans les fonds d'archives consultés jusqu'à ce jour.



Maison bourgeoise d'Hérémence construite en 1584 par le major Antoine Bourdin; elle rassemble depuis lors toutes les familles bourgeoises; les armoiries y sont exposées, ainsi que ce tableau commémorant le dernier ours de la vallée en 1829.

*manduells de herémence a. d. n. m. cc. lxxviii.*

Acte de 1278 ; la plus ancienne mention connue de la famille Mayoraz d'Hérémence.  
Source: Archives du Chapitre cathédral ; extrait par Hervé Mayoraz, le 29 août 2012.

Familles d'Héremence – Dates limites

n°	PATRONYME	Provenance ou lieu de résidence à la plus ancienne mention relevée à Héremence	Suggestions sur la signification du nom	Plus ancienne mention relevée à Héremence	Dernière mention relevée à Héremence	Statut à Héremence (2012)
1	MAYORAZ	Prolin et Clojet	du fief <i>Mayoral</i> , possession du major d'Héremence	1278	2012	présent
2	BOURNISSEN	Mâche	inconnue; peut-être du prénom <i>Brunet?</i>	1328	2012	présent
3	TRIDOZ	Tridoz	nom local d'Héremence (hameau disparu au XVI <sup>e</sup> s.)	1328	1630	éteint
4	DAYER	Ayer	nom local d'Héremence (hameau)	1331	2012	présent
5	BOURDIN	Prolin	inconnue; hypothèses très diverses	1332	2012	présent
6	LIVIOD	Riod	du prénom <i>Livio</i>	1334	1592	éteint
7	MICHELOUD	de Lannaz (Evolène)	du prénom de <i>Michelod de Lana</i>	1337	2012	présent
8	LEVRAND	Mâche	inconnue; rapport probable avec <i>lièvre</i>	1344	2012	présent
9	GRENNO	Grenno	nom local d'Héremence (mayen)	1348	1729	éteint
10	SEPPEY	Seppéc	nom local d'Héremence (mayen)	1348	2012	présent
11	LUXELLET	Louchelet	nom local d'Héremence (mayen)	1356	1656	éteint
12	MICHAELIS	Mâche	du prénom <i>Michel</i>	1356	1729	éteint
13	RUVYN	Héremence	du latin <i>ruina</i> , ravine, éboulement	1356	1592	éteint
14	BUEZ	Héremence	bassin en patois local	1359	1707	éteint
15	SIERRO	des majors de Sierre (1131), puis à Sion (vers 1250)	nom de lieu (Sierre)	1359	2012	présent
16	JOIGNIER	la Lichière	du prénom <i>Johannes</i>	1376	1921	éteint
18	NENDAZ	famille de Sion et de Savièse (1277); fiefs à Euseigne	nom de lieu ( <i>Neynda</i> )	1382	2012	présent
19	GENOLET	de Jochenolletus Chandeleyr de Sion, fils de Perrod d'Anniviers	du prénom de <i>Jochenolletus Chandeller</i> de Sion	1395	2012	présent
17	TARDY	d'une famille de Vex ou de Nax citée avant 1400	du latin <i>tardus</i> , qui tarde	1407	1691	éteint
20	PALLIETTAZ	de Vanzone (Val Anzasca, Piémont) aux Agettes (1405)	inconnue; rapport probable avec <i>paille</i>	1432	1833	éteint
21	TOURNIER	de Zermatt	nom de métier (tourneur)	1432	2012	hors c <sup>19</sup>
22	LOGEAN	des Agettes	<i>lo Johan</i> , «le Jean»; prénom	1442	2012	présent
23	GAUYE	de Ceppo Morelli, Val Anzasca, Piémont aux Agettes (1409)	inconnue; <i>Willermus de Goy</i> , première mention	1496	2012	présent
24	ASPER	du Haut-Valais à St-Martin vers 1430	nom de lieu; peut-être <i>Asp</i> , hameau d'Eisten	1510	1743	éteint
25	THEYTAZ	d'Anniviers	du patois <i>têtha</i> , tête; surnom	1545	2012	présent
26	MARCHANT	du Haut-Valais à la Fache (St-Martin) vers 1450	nom de métier	1593	1809	éteint
27	ANZEVUI	de Gressoney (Aoste) à Evolène (1427)	nom de personne walser ( <i>Hans Envyt</i> )	1626	1893	hors c <sup>19</sup>
28	QUARROZ	de La Confrarie (Evolène); vieille famille d'Hérens (1304)	peut-être en lien avec quartier ou coin?	1632	1940	hors c <sup>19</sup>
29	IMPERIAL	probablement du Val d'Aoste, où le nom y est très présent	du lat. <i>imperium</i> , empire	1650	1818	éteint
30	BOVIER	de La Säge (Evolène) (XVe siècle)	nom de métier (gardien de bœufs)	1653	2012	présent
31	MORAND	de Lannaz (Evolène); vieille famille d'Hérens (1331)	peut-être du prénom médiéval <i>Morandus</i> ou <i>Mauré</i>	1684	2012	présent
32	PRALONG	de Längmatten (St-Niklaus) à La Villette/Evolène (1435)	nom de lieu ( <i>long pré</i> , traduit de l'allemand)	1709	2012	présent
33	FOLLONIER	du quart de Bréona (Evolène) (1380); plusieurs branches	nom de métier (foulon à chanvre)	1716	2012	présent
34	ROBYR	de Lens-Chermignon	du prénom <i>Robert</i>	1745	2012	présent
35	BONVIN	de Lens	de <i>boni vini</i>	1750	2012	présent
36	LUGON	de Finhaut	du prénom <i>Hugon</i>	1828	1997	hors c <sup>19</sup>
37	VUIGNIER	de Mase (1370) à Evolène (vers 1500)	inconnue; peut-être du latin <i>vinea</i> , vigne?	1862	2012	hors c <sup>19</sup>

## Commentaires

Nous avons choisi d'indiquer les dates limites des familles d'Hérémence qui y sont mentionnées durant au moins six générations. Il s'agit du critère le plus important pour notre sélection. Il en résulte 37 noms, dont certains sont encore présents sur le territoire communal, d'autres ont émigré hors commune ou se sont éteints.

Il paraît peut-être surprenant que certains noms ne figurent pas dans notre tableau. Raison : si on trouve un nom de famille en 1400, sans que l'individu n'ait fait souche durable, et qu'un autre portant le même nom revienne en 1950 pour s'établir de manière fixe, ce nom de famille n'entre pas dans cette statistique. Autre cas: une famille dont on connaît bien son existence depuis des siècles dans une commune voisine, dont un membre fait souche après 1900, ne fait non plus partie de notre sélection. C'est le cas des familles Mayor, Moix, Vuistiner et Gaspoz, par exemple.

Par contre, il y a eu un certain nombre de familles disparues depuis des décennies, voire plusieurs siècles, qui ont donné au moins 6 générations dans la paroisse. Ces noms méritent d'être mis en valeur, non seulement pour leur durée, mais aussi pour leur contribution à la vie communautaire dont nous avons trop longtemps oublié leurs actions.

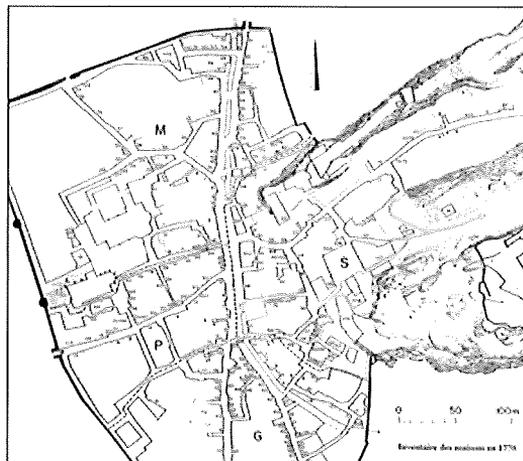
Concernant la signification d'un nom de famille, il nous paraît judicieux de ne proposer que quelques suggestions. Tous les historiens et linguistes ne sont pas d'accord sur la véritable étymologie d'un nom de famille. Nous nous bornerons ici à quelques propositions plus ou moins pertinentes.

Remarque intéressante : si on fait la moyenne des 19 familles présentes en 2012 selon leur date d'ancienneté, on obtient l'année 1483. Cela montre que la population autochtone est toujours bien enracinée dans sa vallée. Les familles les plus nombreuses en 2012 sont parmi les plus anciennes : Dayer, Sierro et Mayoraz.

Le tableau ci-contre est donc un résumé des récentes découvertes, contenant les 37 familles hérémensardes correspondant à des critères de choix. Il permet de démontrer que la recherche historique offre parfois d'étonnants « scoops » sur certains noms que l'on croyait venir d'ailleurs. La mise en valeur des documents attestant la date et la provenance d'un nom sera faite dans des monographies familiales ultérieures, ou dans des publications thématiques diverses. Nous tenons pour l'instant à mettre le lecteur au parfum, avant de lui montrer de manière plus convaincante les documents prouvant nos affirmations, dans des travaux futurs.

LIEU	Pop 1800	Pop 1875	Pop 1914	Pop 2007	Pop 2012	
Crettaz	11	17	23	6	4	
Plan-de-la-Croix	-	-	36	-	-	
Euseigne	134a	187a	144	315a	369a	a avec Plan-de-la-Croix
Sauterôt	10	9	9	0	0	
Saumy	-	-	135	-	-	
Tzena	-	-	45	-	-	
Villaz	426b	547b	356	641b	774b	b avec Saumy et Tzena
Ayer	69	38	23	11	10	
Prolin	28	85	72	24	25	
Cerise	29	35	36	17	17	
Riod	38	43	36	28	38	
Mâche	175c	196c	167	150c	130c	c avec Mâchettaz
Mâchettaz	-	-	18	-	-	
Reinet	-	-	5	-	-	
La Comba	8	0	0	6	7	
La Grangette	-	-	0	14	17	
EMS	-	-	0	27	-	
Epars	-	-	0	111	-	
TOTAL Cne	928	1157	1103	1350	1391	

Population par villages de la commune d'Hérémente. Source : Administration communale.



Plan de la ville de Sion au XVI<sup>e</sup> siècle, avec les différents quartiers. Les actes des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles nous indiquent où habitaient précisément les ancêtres des Genolet, Siervo et Nendaz. Avant leur migration vers Hérémente. Source : Fayard-Duchêne.



## Sauvegarde du patrimoine de Leytron (SPL)

Présentation par Théo Chatriand

La SPL est une commission communale créée en 2008. Forte aujourd'hui de 19 membres bénévoles, la SPL se réunit tous les premiers lundis du mois pour une séance générale. En dehors de ces séances, les membres travaillent individuellement au local mis à disposition par la commune ou chez eux. La commune a aussi mis à leur disposition, entre autres, ordinateurs, scanners, imprimantes, armoires anti-feu. Un groupe de 16 sponsors a fourni à la SPL une installation de vidéo tournage avec caméra semi-professionnelle, du matériel informatique de montage et de mixage, et un banc photographique pour l'archivage. La SPL a le soutien total et inconditionnel de la commune.

Un système informatique avec une base Access a été créé de toute pièce selon les souhaits d'Eric Michellod, informaticien de la SPL. Outre l'archivage, ce système permet la recherche à partir des mots de la description. De plus, il renvoie, sur un simple clic la photo ou le document correspondant à la description.

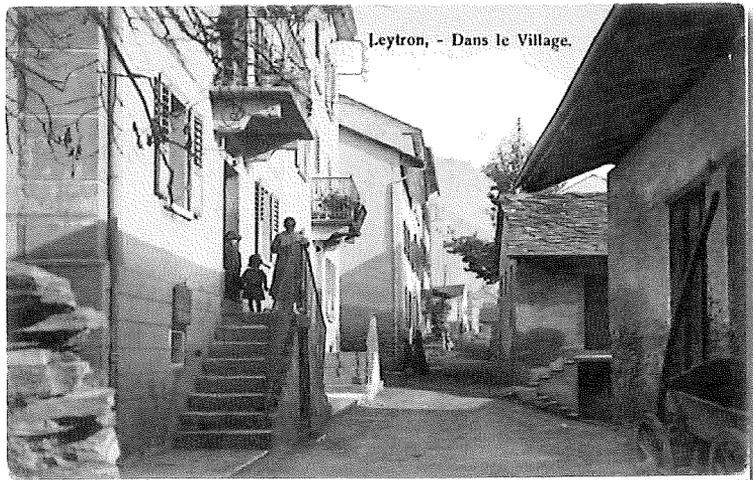
« Un document jeune aujourd'hui est vieux demain ». Donc tout est digne d'intérêt : photographies, cartes postales, textes anciens, actes, revues, publications, coupures de journaux, objets anciens spécifiques à Leytron, recherches sur le milieu et tous autres documents. Les documents sont soit prêtés ou donnés. Ils sont enregistrés et scannés puis conservés dans des armoires anti-feu ou rendus à leurs propriétaires. Aujourd'hui, après plus de trois ans d'existence, la SPL a récupéré quelques 20 000 documents répartis sur 300 donateurs.

Des actions spéciales sont régulièrement organisées : expositions, diaporamas, conférences, présentations, collaboration avec des activités locales – caves ouvertes, assemblées – Manifestations communales, rédactions de fascicules ou de petits ouvrages. Un effort particulier est fait aujourd'hui sur l'audio-visuel et les interviews. La SPL a collaboré pendant une année avec l'ECAV, l'Ecole cantonale d'art à Sierre. Des films, montages, sculptures, table avec «Li plantse à dékopa», exposition d'objets ont été présentés par l'ECAV durant 15 jours à l'ancienne église de

Leytron. La SPL enregistre et transpose sur fichier Excel les 7 BMS de la paroisse : registres des baptêmes, mariages et sépultures. En collaboration avec la commune, la SPL participe actuellement à l'installation d'une Maison du Patrimoine et à la mise en place d'un projet interrégional Leytron-Torgnon, commune du Val d'Aoste.



Le Conseil communal de Leytron le 29 mars 1868.



Carte postale colorisée de Leytron. (Original colorisé).

## Extraits choisis des correspondances entre Eugénie de Courten et son époux le comte Eugène

**1<sup>re</sup> partie : Vercorin 1800 – 1810 (AEV Fonds de Courten Cn B16)**

Commentés par Alain Zuber

Eugénie de Courten, fille de Joseph Eugène Adrien et de Marie Jeanne Eugénie Duchemin est née le 23 avril 1774 en France; elle épousera à Sierre le 1<sup>er</sup> février 1798 son cousin Eugène, né à Sierre le 17 mars 1771, fils du comte Pancrace de Courten et de Marie-Catherine Ballet.

Eugénie décédera, âgée de 40 ans, à Sierre le 27 juillet 1814. Son époux poursuivra une brillante carrière et décédera 25 ans plus tard, à Sierre, le 27 avril 1839.

De cette union survivront plusieurs enfants :

1. Louis Eugène, dit Zizi, né le 24 juin 1800, Venise, décédé le 1<sup>er</sup> janvier 1874, Sierre.
2. Marie-Josèphe Jeanne Antoinette, née le 25 juin 1802, Sierre, décédée le 15 août 1857.
3. Marie-Thérèse Eugénie Elisabeth, née le 15 octobre 1803, Sierre, décédée le 2 mars 1865.
4. Joseph Eugène Pancrace Louis Léon, né le 11 avril 1806, Sierre, décédé le 02 mars 1832.
5. Joseph Eugène Louis, né le 25 août 1807, Vercorin, décédé le 26 février 1866.
6. Adolphe, né le 9 mai 1812, Sierre.

Les extraits présentés dans ce texte concernent en majorité des lettres expédiées par Eugénie de Courten depuis Vercorin, lieu de villégiature estivale de la famille de Courten. Quelques extraits de lettres du comte, son époux, sont également reproduits.

Éloignés l'un de l'autre les époux correspondent beaucoup. Eugénie n'hésite pas, d'une écriture très fine, à rédiger de très longues lettres de dix pages. Grâce à ses qualités d'observation, son récit fourmille de précieux renseignements sur la vie d'une famille noble au début du XIX<sup>e</sup> siècle à Sierre. Sa narration, empreinte de classicisme, est précise et agréable à lire.

### **Retour de voyage**

Dans la seconde quinzaine d'août 1801, après avoir accompagné son époux à Lindau, sur les bords du lac de Constance, Eugénie rentre en Valais. Sa dernière étape la conduit de Bex à Sierre.

*- Enfin nous arrivâmes à Sion le 14; nous trouvâmes maison vide chez ma sœur de Lavallaz qui ne nous attendait que vers midi. La cuisinière nous fit du café, ma sœur arriva et nous dînâmes avec elle. Nous ne pûmes partir parce qu'il fallut faire une visite.*

Le café, importé d'Égypte, est dès 1615 régulièrement consommé à Venise. À Sion, en 1801, le café est entré dans les habitudes; la cuisinière propose un café comme on le fait aujourd'hui !

... Eugénie poursuit sa route vers Sierre, à proximité des carrières de gypse de Granges :

*- Après avoir rencontré Maman venue à pied au-delà des plâtrières, je rencontrai la tienne qui n'écoutant que son bon cœur, n'avait pas craint de faire une course assez considérable pour me voir plus tôt.*

La cellule familiale est très soudée, on va au devant de l'autre, on apprécie la vie de famille. Visiter des connaissances ou sa famille est une obligation du savoir-vivre à laquelle on s'adonne avec bonne volonté. C'est un excellent moyen pour les personnes de la haute société valaisanne de s'informer et d'entretenir des relations familiales ou mondaines.

### **Dépenses**

De retour de voyage, Eugénie de Courten fait ses comptes et s'étonne d'avoir tant dépensé !

De la part de son mari, elle offre des chocolats à sa belle-mère ! Ce cadeau est tout à fait nouveau, mais on ne sait pas sous quelle forme sont offerts les chocolats. En effet, c'est vers 1800, que les confiseurs commencent à se procurer de la pâte de chocolat pour préparer gâteaux et douceurs. Auparavant, considéré comme un tonique, le chocolat était vendu en pharmacie pour préparer des boissons stimulantes ! L'industrie va inverser les usages et le chocolat va davantage être consommé pour le plaisir que pour ses vertus médicinales. En 1819, François-Louis Cailler créera la première fabrique automatisée de chocolat près de Vevey. La tablette de chocolat sera mise au point plus tard.



- Sierre et Vercorin les  
18, 19 et 20 août 1801...  
Mon voyage s'est monté  
à plus que je ne croyais;  
cependant, nous n'avons  
point fait d'excès, mais  
quand il faut payer  
pour les domestiques,  
cela monte et d'ailleurs

les auberges sont plus chères en Suisse qu'en Allemagne ! Je t'enverrai le compte un autre jour; mon frère a presque toujours payé depuis Moudon parce que les écus de Bavière ne valaient pas et qu'en Valais on les prend pour 25 ou 30 baches.

Il me restait 36 écus <sup>1</sup>. Il faut compter quelques emplettes que j'ai faites à Vevey : une paire de boucles d'oreilles que j'avais achetées pour Madelon, un chapeau que mon frère avait intention de lui acheter et comme maman avait rapporté des boucles d'oreilles à Madelon ...elle a eu le chapeau et Catherine les boucles d'oreilles. On a encore reçu là mes écus de Bavière, mais dans les auberges il aurait fallu y perdre beaucoup. J'ai remis à ma belle-mère le reste de l'argent et 10 ducats <sup>2</sup>. Je n'ai pas osé, sans ton avis, disposer du reste, mais j'ai bien envie

de disposer de deux paires de souliers blancs en faveur de mes sœurs de Lavallaz. Eugène, imagine-toi qu'en passant à Sion, ma sœur de Lavallaz m'a fait présent d'une bague en diamant montée à l'antique, mais toujours de prix. Je ne puis supporter mon bon ami, de toujours recevoir sans jamais rendre. Permets-moi de lui faire ce petit cadeau.

Adieu tendre ami, maman et mes sœurs, ta bonne maman, enfin toute la famille te font mille amitiés ainsi qu'à mon frère; sois mon interprète auprès de lui, je lui écrirai mais je suis pressée, car l'homme qui doit porter ma lettre à Sierre n'attend que ma lettre pour partir. Tu t'en apercevras à mon barbouillage. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur. Zizi se porte bien; il est toujours gai comme un pinson. J'attends ton avis pour le vaccin.... Le café a fait grand plaisir à notre bonne maman. La mienne te remercie du chocolat.

1. L'écu blanc valant 3 livres ou 3 francs. - le bache ou batz était une unité monétaire d'origine bernoise valant 4 kreutzer ou 4 cruches; 25 batz faisaient 1 écu. À partir de 1798, les unités utilisées en Suisse furent le franc, divisé en 10 batz, eux-mêmes divisés en 10 rappes (centimes).

Coût de la vie à Sierre en 1832 (AEV LENS S15) : - une journée de travail d'homme ou de mulet 5. batz - un cercueil 10 batz - un chapeau 22 batz - un fichelin de grandes fèves 24 batz - un enterrement 24 batz - une vache 28 batz - façon d'un habit gilet et culotte 40 batz.

2. Vers 1750 le ducat d'argent valait 8 livres de 20 sous ou 8 francs.

## Zizi

Après avoir perdu plusieurs enfants en bas âge, le comte et son épouse ont la satisfaction de voir prospérer leur fils, Louis Eugène Ignace Joseph, né le 24 juin 1800 à Venise. Il fait l'admiration de toute la famille mais surtout de sa mère qui le surnomme Zizi.

- 17 août 1801 : *Ma belle-mère ne veut point qu'on appelle Zizi, Zizi; ainsi le voilà débaptisé. Il est beau comme un cœur, je voudrais que tu le voies. Maman lui a rapporté une jolie robe de mousseline garnie en dentelles, un bonnet garni de dentelles, un petit hochet en vermeil qui ne lui sert plus pour les dents mais pour en faire sonner les petites clochettes... il fait l'admiration de tout Sierre...*

- 22 août 1801, *il eut hier soir un petit accès de colique, imagine-toi que ta bonne maman qui était couchée se releva pour lui donner de la thériaque<sup>3</sup> qui l'apaisa tout de suite. Aujourd'hui, il est aussi rubicond, aussi gai qu'à l'ordinaire. Tout le monde le mange des yeux...*

- 1803 ... *Zizi s'amuse à battre du tambour, ... à manier tantôt une boule, tantôt un jeu de cartes, ... il a un fusil de bois et je lui ai fait une petite carnassière ... son plus grand plaisir est d'aller, comme il dit, à la chasse au nard (renard), il veut tout détruire et c'est ordinairement le bon abbé de Gorey qu'il choisit pour son compagnon, «allons nana-gnan» dit-il avec un petit air déterminé «donne-moi un fusil pour aller tuer le nard», il le prend par la main et l'entraîne du côté du mayen ... Quand il a son petit fusil entre les mains, le plaisir brille dans ses yeux, il le tourne, il l'arrange, il le met en joue et veut tout exterminer mais c'est surtout au «nard» qu'il en veut.*

- *Il ne voit point un pauvre à la porte sans courir à la cuisine demander à Marthe du pain pour le «pouf». Je tâcherai bien de cultiver en lui ce germe heureux qui le rendra si semblable à son bon papa.*

- *J'entends le petit marguiller des repas qui fait aller sa cloche et gazouillant comme un perroquet, il est impatient qu'on se mette à table...*

- *Les premiers jours que nous étions ici, il revenait tous les soirs avec un bouquet de fraises qui ne restent pas longtemps en bouquet.*

- *Toutes les petites filles de Vercorin quand elles ont des fleurs s'empressent de les lui offrir.*

- *Le petit garçon qui gardait la vache à Vercorin lui donnait des fleurs; cela l'avait si fort captivé qu'il ne voulait plus le quitter.*

3 La thériaque est une médication très ancienne où entraient un très grand nombre de substances, elle était employée comme panacée. Des recherches récentes ont montré qu'elle devait son action calmante aux extraits opiacés qu'elle renfermait.

## Vaccination

Aujourd'hui éradiquée, la petite vérole ou variole fut pendant des millénaires une maladie virale très contagieuse et particulièrement meurtrière. En 1796, un anglais nommé Jenner ayant observé la bénignité de la transmission à l'homme de la vaccine, (variole des vaches) conçut qu'elle pouvait immuniser contre la variole. Visionnaire autant que téméraire, il n'hésita pas à inoculer à un enfant du pus prélevé sur la main d'une fermière infectée par la vaccine et plus tard à inoculer à cet enfant la variole sans conséquence ! La vaccination, du nom de la vaccine, était inventée...

Si la pratique se répandit rapidement à toute l'Europe, il est assez surprenant de constater que dès 1801, en Valais, où « *la petite vérole ne règne point* », la vaccination soit déjà pratiquée de façon significative « *il inocule beaucoup de petite vérole en ce moment* » ! Nous voyons le Comte déterminé à faire vacciner son fils et ses autres enfants. « *21 août 1801 ... j'attends bien des détails au sujet de tes questions pour l'inoculation de la vaccine à ce cher bijou...* »

Cette pratique n'était pourtant pas sans risque et l'on risquait fort de transmettre en même temps que la vaccine d'autres maladies. Pasteur n'était pas encore né et l'hygiène inconnue !

Eugénie parle de virus ! Elle a raison, mais dans le sens de l'époque où ce terme signifiait : agent inconnu de transmission de maladie contagieuse. Bactéries et virus seront découverts beaucoup plus tard.

- *1804 ... J'ai vu Mr le docteur Gay... Il est venu vacciner un enfant nouvellement né à Mme du Fay, d'abord qu'il pourra prendre du virus de cet enfant, il m'a promis de faire venir la petite Eugénie à Sion pour la vacciner. J'espère, mon bon ami, te mander dans ma dernière que cette opération est terminée. Mme Alphonse a fait vacciner la petite; la première fois, le vaccin n'avait pas bien pris, la seconde fois a mieux réussi. Mr Gay est pour tenter de vacciner encore une fois Zizi. Qu'en penses-tu ?*

- *11 juin 1804 ... Depuis qu'on a porté la petite Eugénie à Sion pour la faire vacciner, je n'ai plus eu de nouvelles, cela est de bon augure ... (l'enfant est en nourrice)*

- *22 juillet 1804 ... : Ce matin, j'ai été surprise agréablement par l'arrivée de Mr le chanoine Blanc accompagné de Melle Jenny (Eugénie la fille du couple). Je te dirai mon bon ami que cette petite est bien portante. Sa vaccine a très bien pris, elle a la marque aux deux bras, elle a suppuré comme celle de Jeannette, Mr Gay dit que c'est bon. Les croûtes y sont encore quoiqu'il y ait deux mois quelle a été vaccinée. La*

*nourrice est une bonne femme, elle a bien soin, l'enfant prospère, il est tenu proprement.*

### Vercorin

Le beau-père d'Eugénie de Courten, le comte Pancrace de Courten, né en 1720, marié tardivement avec Marie-Catherine Ballet, se retira dans sa ville natale à Sierre où il décéda en 1789. Pour échapper aux chaleurs d'été, il fit construire en 1777 au dessus de Sierre, à Vercorin, une grande bâtisse destinée à accueillir sa famille. En 1784, il y adjoignit une chapelle dédiée à saint Louis.



Vercorin, Château de Courten. Cliché J.L. Perruchoud.

Disposer d'une résidence d'été n'était pas une nouveauté. Depuis plus d'un siècle, les Sédunois aisés passaient l'été aux Mayens-de-Sion. En 1812, Schiner, dans sa « Description du Département du Simplon » précisait que « *les maisons de campagne des Sédunois y sont toutes disséminées çà et là...* ».

En cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Vercorin, malgré son église paroissiale et sa maison bourgeoise, n'était plus un village habité toute l'année mais était devenu un village de mayens pour ceux de Chalais et de Réchy qui y montaient au gré de l'élevage et des travaux agricoles. Dans les siècles plus anciens, Vercorin était un important village habité toute l'année; un peu à la façon des Anniviards, les Vercorinards remuaient en plaine, là où se trouvaient leurs habitations temporaires. Par la suite cette situation s'est inversée.

Situé sur une éminence qui domine la vallée, le site de Vercorin bénéficie de conditions très favorables qui ont dû plaire au comte. Y monter n'était pas aisé, il fallait, à pied ou sur une monture, emprunter un ancestral chemin rocailleux et pentu.

L'écrivain Marie Trolliet dit Mario, invitée quelques semaines à séjourner dans ce que les villageois nomment encore « le château », a décrit, dans un joli récit daté de 1883, cette montée et son séjour à Vercorin. Ce texte intitulé *Vercorin ou quelques semaines sur une alpe du Valais* fut



Vercorin vers  
1900.  
La maison de  
Courten à droite.

publié en plusieurs fois à partir d'octobre 1885 dans la revue littéraire « *La Suisse Romande* ».

D'une façon générale, la maison de Courten n'était ouverte qu'en juillet et août. Retenus par diverses occupations, les membres de la famille n'y montaient qu'assez tardivement en saison et chacun pouvait monter ou redescendre selon ses affaires. « *Notre bonne maman est descendue à Sierre pour préparer la provision aux faucheurs du mayen, elle revient demain* »

Peu de temps après la Saint-Louis, tout le monde redescendait. C'est également peu après cette date que tous les villageois quittaient Vercorin pour s'installer et travailler en plaine.

- *Sierre, le 17 août 1801 ... Ta bonne maman est montée aujourd'hui à Vercorin, je passe quelques jours (à Sierre) avec maman et nous montons ensemble à cette jolie campagne... Zizi se trouvera bien de l'air que l'on y respire.*

- *Vercorin le 20 août 1801 ... Nous sommes parties ce matin à 6 heures, nous avons rencontré en Briey une charmante compagnie qui est venue au devant de nous, votre bonne maman eut elle-même la bonté de venir jusque là.*

*Après la halte et un excellent déjeuner nous continuâmes notre route à pied, excepté nos deux mamans et moi qui montait un petit cheval gris à longues oreilles...*

- *... Il y a brillante société cette année : Mr le Vice-Bailli avec son fils Adrien et sa femme, Mr le Grand Châtelain Eugène, Melles Magdeleine et Catherine de Courten et une fille de ma tante de Quartery composent la nouvelle petite colonie de Vercorin. Le curé de Nax, doit aussi venir ...*

*nous avons augmentation de société à Vercorin, Mr et Mme de Sépibus sont arrivés hier, mais ce premier est reparti aujourd'hui !*

Bien qu'éloigné par son service, le comte Eugène de Courten désirait être informé, il suivait avec attention tout ce qui se passait dans sa famille.

- *le 21 août 1801 - Comment te trouves-tu du séjour à Vercorin où je te suppose avec ta maman, tes sœurs ? Donne-moi bien en détail des nouvelles de la première, comment l'as-tu trouvée, ne souffre-t-elle plus de ses coliques ? Le voyage par ces chaleurs ne l'a-t-il point incommodée ?*

*J'ai appris par la lettre de Pancrace que ma chère maman (Marie-Catherine Ballet, 70 ans) était descendue de Vercorin pour venir au devant de toi; tu lui sauras bien gré de cette marque de tendresse et en particulier, je lui en suis reconnaissant quoique cette conduite à son âge mérite plutôt un petit reproche. Embrasse bien tendrement pour moi cette chère maman à laquelle je te recommande comme ce que j'ai de plus précieux au monde.*

### **Séjour à Vercorin**

Les membres de la famille se plaisent beaucoup à Vercorin, ils s'empresent d'achever leurs occupations pour y monter. « *Vercorin serait pour moi l'endroit de prédilection, car j'aime ce pays où j'ai trouvé la source du bonheur* ». Madame la mère du comte Eugène, aux bains de Loèche, recommande de prévoir une lessive à son retour de façon à ne pas retarder sa montée à Vercorin; elle n'oublie pas que l'on envoie 3 fichelins de seigle pour faire du pain pour les vachers parce que c'est ordinairement le fermier qui le fait faire...

La vie à Vercorin est orientée vers la détente et les divertissements. A la différence des Mayens-de-Sion où beaucoup de familles aisées peuvent se recevoir chez l'une ou chez l'autre, la réussite des séjours à Vercorin repose en partie sur la venue d'invités. On convie pour quelques jours les membres de la famille élargie mais aussi de nombreuses relations. Toutes les occasions sont bonnes pour se divertir, on célèbre les saints, « *nous célébrons demain la St-Ignace;... l'on chaume aujourd'hui la Ste-Madeleine* ». On s'entretient par des promenades jusqu'à la montagne d'Anniviers ou le long du bisse. Les messieurs pratiquent un peu la chasse mais ils semblent maladroits et les tableaux sont bien maigres : un jour un écureuil, le lendemain une gélinotte ou un lièvre...

Des jeux de loto ou de quilles sont organisés; des bals sont donnés. Tous observent les usages religieux : messe, vêpres, chapelet, te Deum...

- *Après dîner, toute la société se rassemble dans la cour et les messieurs exercent leur adresse à des jeux... quelques fois les dames s'en mêlent, ... Le soir on joue au collone<sup>4</sup> ou bien au virtuose, on fait danser ces demoiselles, cela bien entendu après le chapelet; ... nos deux mamans dansent très bien je t'assure, tu penses bien que je fais aussi ma partie; ... le concert de flageolets se fait aussi entendre....*

Les membres de la famille s'occupent à écrire une sorte de bulletin hebdomadaire qui, envoyé aux cousines, fait le tour de la bonne société.

- *25 juillet 1801 - Lettre de Pancrace de Courten au comte Eugène. Nous rédigeons toutes les semaines un bulletin que nous intitulons «Le Vercorinien Véridique» avec la devise «Aux champs comme à la ville, les plaisirs sont charmants». Nous envoyons ce bulletin à mes cousines qui ont le pas sur la société de Sierre et de là il passe à Mr le Maréchal et chez les autres personnes de la société de ce lieu.*

Sur place, les membres de la famille et leurs invités semblent ne pas participer aux fêtes villageoises comme l'importante cérémonie des prémices qui a lieu chaque année fin août. S'ils ont quelques contacts avec les villageois, il est exceptionnel que l'un deux soit mentionné dans les lettres; ainsi, Antoine Chevey est cité pour avoir remis un paquet à Eugénie. Le premier facteur de la commune en 1862 sera un Chevey et cette fonction restera dans la famille pendant plusieurs générations !

Le couple s'intéresse à l'élevage de vers à soie.

- *Vercorin le 12 aout 1803 j'ai reçu ton bon petit paquet de Magdebourg, mon frère toujours empressé à m'obliger m'a envoyé Antoine Chevez pour l'apporter !*

4. Au jeu colonne les joueurs, yeux bandés et mains sur les épaules de celui qui les précède, forment une colonne qui doit se déplacer selon les indications du dernier joueur qui, les yeux non bandés, ne doit pas parler. Ses indications de direction sont transmises par une petite frappe droite ou gauche d'épaule en épaule au premier de la colonne...

- *Vercorin le 22 aout 1801... Il faut que je te parle du ménage des vers à soie, je crois que je ne t'en ai encore rien dit. Les cocons sont à Sion, je crois qu'il y en aura 16 à 17 livres. J'ai apporté ici quelques cocons pour faire de la graine, je les ai placés dans la chambre où tu les*

*avais l'année dernière, mais ils ne sortent pas encore, j'ai cloué des pattes à la muraille pour y placer des fenêtres. Je ne sais si tout cela me réussira ?...*

Eugénie tient les comptes et en informe son époux.

*- Vercorin le 3 août, 1804... Je suis entrée ce matin en fonction de boursière, j'ai double compte à faire. En outre le livre de ménage, j'ai un livre pour marquer ma dépense particulière et ce qui regarde uniquement la maison. J'ai été dans le cas de faire arranger une serrure afin de pouvoir fermer la porte de communication entre Mr Joseph de Courten et nous. Depuis que nous sommes hors de la maison, (de Sierre) tout le monde entrain dans la cour et venait laver les lessives. Le serrurier doit faire deux clés dont on remettra une à Mr Joseph sans que cela soit censé faire mon droit, il s'en est expliqué lui-même.*

### **Célébration de la saint Louis**

La chapelle proche de la maison de Courten est dédiée à saint Louis. Chaque 25 août on y célèbre joyeusement la fête du saint; c'est le point d'orgue des séjours à Vercorin. La veille, on décore soigneusement l'intérieur de la chapelle, des guirlandes ornent les cierges et entourent les tableaux. L'un d'eux, œuvre de Jean Wyrsh, représente le roi saint Louis en manteau royal.



Vercorin, La place du Comte : château, chapelle et tilleul.

*- 26 août 1801. ... On avait entrecroisé avec le plus de goût possible le bleuet avec certaines petites fleurs rouges... Nous commençâmes la veille même à la célébrer (la saint Louis) par des petits jeux et un bal. L'orchestre était composé d'un violon et d'un flageolet et souvent le violon quittait pour danser parce qu'il manquait de cavalier, ou plutôt parce qu'il aimait mieux danser que de jouer... A dix heures, le jour de la fête, la messe commença, célébrée par Mr le curé de Vercorin dont la timidité est si grande qu'on eût toutes les peines du monde de le faire rester à dîner... Après la messe on se délecta à une bonne table où*

*régnait la gaieté... Après dîner, on chanta, on but à la santé des Louis, ... pour faire la digestion on se mit au jeu de quilles. Je jetais parfaitement la boule mais le vent qui était un peu fort l'emportait toujours à gauche, de manière que je ne réussis pas à en faire une. Commande un peu au vent de ne point tant souffler quand je joue aux quilles...! On se rendit à la chapelle pour chanter les vêpres, mais les voix étaient un peu plus tremblantes qu'avant dîner... Après souper on dit le chapelet et chanta le te Deum. Tous les devoirs rendus à Dieu et à St-Louis, la jeunesse sémillante ne pensa plus qu'au plaisir, ... et à danser dans la cour, mais la fraîcheur qui régnait déranger ce projet. On entra dans le salon... On joua valse, allemande, monserine et toute la jeunesse se mit en branle... À minuit sonnant, le bal finit et chacun fut se coucher bien content de sa journée.*

À l'occasion de cette fête, on boit les vins locaux comme le muscat mais aussi, chose exceptionnelle et peut être en une seule occasion, du vin de Chypre !

Bien que l'on ne connaisse pas le détail des repas, on sait que M<sup>me</sup> Duchemin, la mère d'Eugénie, a confectionné un pâté ! À Vercorin, la cuisine ne comporte pas de fourneau, la cuisinière prépare ses plats dans l'âtre de la cheminée <sup>5</sup>. Si des œufs, du beurre, du sérac, du miel, des fraises, des framboises, des cerises et quelques légumes peuvent être achetés sur place, beaucoup de provisions sont montées depuis Sierre par le «messenger» qui, en plus du courrier, est chargé de diverses commissions, comme des abricots <sup>6</sup> ou des prunes... Pour avoir du lait, on fait monter une vache de Sierre pour la durée du séjour ! On profite qu'une connaissance soit à Aoste pour lui demander de ramener de l'huile d'olive, peut-être pour conserver des aliments ou pour des salades...

5. Il en sera ainsi encore jusqu'à la fin XIX<sup>e</sup> siècle lorsque la bâtisse deviendra par le jeu des successions propriété de la famille de Chastonay. (Paul de Chastonay : *Vercorin, le vieux village*).

6. L'abricot cité par Eugénie en 1801 n'est pas encore le célèbre Luizet, variété qui sera importée de Lyon en Valais plus tard.

### **Belvédère**

Il est difficile de situer aujourd'hui l'endroit décrit par Eugénie comme un belvédère qui offre une très belle vue sur Sierre et « 25 paroisses ». Plusieurs lieux répondent à cette définition.

Actuellement, à proximité de Vercorin, au-dessus d'une barrière rocheuse se trouve un petit balcon naturel qui domine la plaine et est facilement accessible par l'aménagement d'un chemin de promenade. Mais ce lieu qui offre la plus belle vue sur Sierre n'était à l'époque que très difficilement



accessible ! Certaines lettres semblent indiquer que le comte a, de ses mains, aménagé l'endroit. Munis d'une longue-vue, les membres de la famille de Courten, pouvaient y observer ce qui se passait dans la maison familiale à Sierre. -

*Je fais tous les jours une petite promenade, le matin, au belvédère avec maman et Fannie (Marie Élisabeth Françoise de Courten, sœur d'Eugénie et épouse de Pancrace, frère d'Eugène) <sup>7</sup> pour lorgner mon frère Pancrace que les affaires retiennent à Sierre et nous privent de l'agrément de l'avoir ici.*

- *Nous avons été ce matin au belvédère avec le télescope, mais tout était retiré dans Sierre, ce n'est pas fête comme à Vercorin où l'on chaume aujourd'hui la Ste-Madeleine ...*

- *...pour aller promener mon frère et mes sœurs vers cet endroit d'où l'on découvre 25 paroisses... (de Sion à Loèche)*

- *Mr Alphonse a travaillé à rendre la promenade du belvédère plus facile... mais tandis qu'il était occupé au travail, un honnête habitant de Vercorin lui cria de loin qu'il eut à cesser parce que ce terrain lui appartenait, ainsi malgré la bonne volonté de l'ouvrier, l'ouvrage en resta là !*

Mise en place d'un système de communications par des mouchoirs :

- *Le comte : ...si je vais demain aux Bains de Leuk ..., tu en seras informée par un mouchoir rouge que je placerai en dehors d'une des fenêtres de la chambre de Clément, tant que ce mouchoir restera là ce sera une preuve que je ne suis pas de retour des bains. Pour le signal de mon retour à Vercorin ce sera également un mouchoir rouge en dehors d'une des fenêtres de*

7. Il semble bien, à la lecture des lettres, qu'Eugénie qualifie de frères et sœurs ses beaux-frères et belles-sœurs, ce qui complique la compréhension !



*la bibliothèque Si le mouchoir y est lundi matin, c'est pour marquer que je monterai le soir. S'il n'est pas à 10 heures du matin et qu'il y est après midi ce sera une preuve que je monterai le lendemain ...*

*- ... il m'a été impossible de rien apercevoir au belvédère; quand tu iras te promener à l'avenir, il faudra que tu tiennes un mouchoir blanc à la main, car avec ta robe de cotonne quand le soleil ne donne pas directement sur le belvédère, il n'y a pas moyen de rien apercevoir...  
Je t'ai bien aperçue ce soir à 6 heures, je lisais ta lettre et celle de Pancrace sur le balcon et du moment que je t'ai vue, j'ai été placer le signal.*

Curieusement les époux de Courten se tutoient, il en va autrement quand le comte est irrité par l'étourderie supposée de son épouse.

*- Lettre non datée de Sierre. Vendredi 10 heures du soir.  
Madame Eugénie, je devrais ou si j'osais j'ajouterais l'étourdie, apprenez que quand on écrit une lettre le jeudi soir, le jour énoncé par le mot de-main se trouve être vendredi. Or il s'en suit que je vous écrivis hier soir jeudi et que pour me conformer à mon rendez vous, je vous ai lorgné depuis les jardins de la campagne ce matin depuis 9 heures et demie jusqu'à 11 heures sans donner pour ainsi dire le temps à mes yeux de prendre repos, il s'ensuit encore que ne vous voyant point au belvédère je quittai la campagne à 11 heures et quart pour venir dîner ...  
Voilà une longue strophe pour vous expliquer ce que j'aurais pu vous dire en deux mots. Savoir, que tu m'as fais croquer le marmot ! (attendre indéfiniment quelqu'un avec qui on a rendez-vous).*

## Lecture

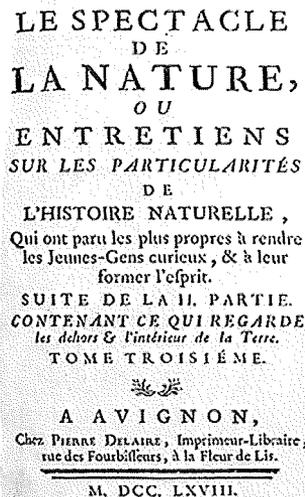
Eugénie de Courten apprécie chaque jour des moments de lecture.

- *Vercorin 19 juillet 1803. ...Je suis allé avec Zizi dans mon petit belvédère lire « Quelque chose de Pamela », j'en fais tous les jours une lecture après midi. J'ai pris aussi avec moi les « Géorgiques françaises »<sup>8</sup> et quelques volumes de Berquin<sup>9</sup>; un peu de travail, un peu de lecture et par-dessus tout l'occupation de t'écrire me font passer des moments un peu moins amers que si j'étais oisive, ...*

- *Le 3 août, 1804 Je lis dans ce moment un livre intitulé : « Cours de morale », par Mr Demantier, c'est un précis de la vie et de la morale, des sages de la Grèce, c'est un ouvrage amusant et assez instructif, je viens de le finir. Je vais commencer « Le spectacle de la nature »<sup>10</sup>, cela convient au lieu que nous habitons, cela nous fait prendre plus d'intérêt aux objets champêtres qui nous entourent, à la campagne. On a toujours plus de loisirs de donner quelques moments à la lecture, les soins de ménage n'occupent pas tant ...*

Eugénie s'intéresse aux sciences naturelles, il n'est pas impossible que ce soit elle qui ait transmis le goût de la botanique à son fils Louis qui réalisera un herbier. Cet important herbier, don du fils de Louis en 1874, se trouve actuellement dans les collections du Musée de la Nature à Sion !

À suivre ...



8. Recueil de poèmes.

9. Arnaud Berquin, 1747 - 1791, est un écrivain pédagogue français.

10. Noël-Antoine Pluche, plus connu sous le nom d'abbé Pluche, 1688 - 1761, est célèbre pour son «Spectacle de la nature». Ce livre destiné à la jeunesse fut un véritable «best-seller» et vulgarisa les premières notions de sciences naturelles. Le récit est présenté sous la forme d'une conversation entre un jeune homme, et deux savants dont un ecclésiastique !

## «État des hommes, état des armes»

*L'inspection de la milice du gouvernement de Monthey en 1690*

Première partie

**Pierre-Alain Bezat\***

### **La montre ou inspection de 1690**

Les archives communales de Monthey conservent un petit cahier non doublé, composé de 41 folios et de deux feuillets volants d'un format de 17cm x 25cm<sup>1</sup>. Le papier, de bonne qualité, est filigrané d'un motif de trois grappes de raisin placées côte à côte. Seuls trente folios sont couverts d'une écriture française, soignée, déliée et lisible; les autres sont demeurés vierges de texte. L'auteur n'a pas jugé pertinent de laisser la trace de sa griffe et l'ouvrage ne porte aucun intitulé. Le contenu pourtant témoigne d'aucune équivoque possible, il s'agit bel et bien d'un rôle d'inspection des milices du gouvernement de Monthey pour l'an 1690.

Les années passant, le livret a connu quelques facéties. La courte section traitant de Saint-Gingolph s'est égarée. Retrouvée par son inventeur, le notaire Reymondeulaz, elle a depuis rejoint l'ensemble du cahier. Le document reste malgré tout incomplet; il manque en effet le dépouillement de la paroisse de Port-Valais (Bouveret, les Evouettes).

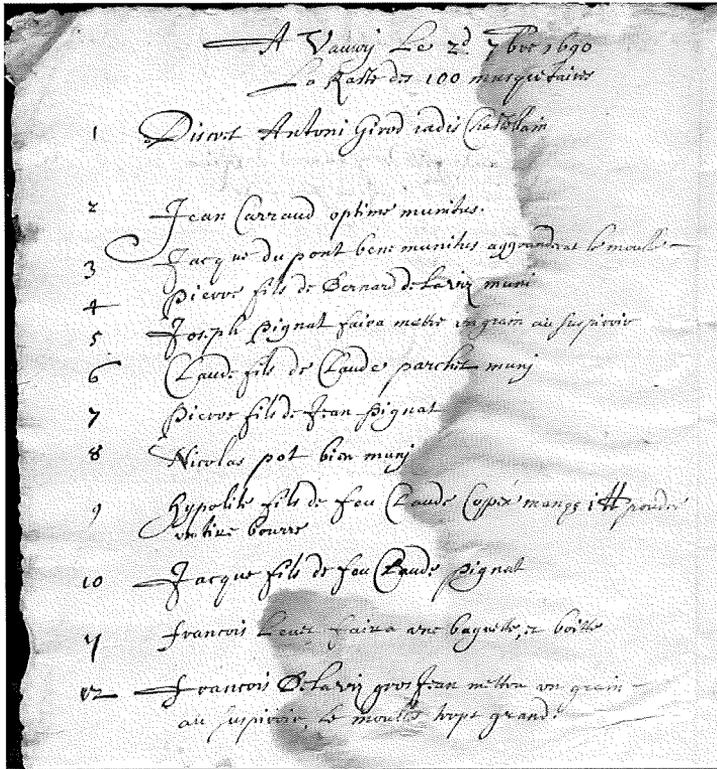
Le corps du manuscrit comprend et décrit les mêmes rubriques pour chaque communauté. On y trouve dans l'ordre le type d'unité et les hommes qui les composent. Les incorporés se caractérisent par l'inscription de leur nom et prénom, de leur filiation quand les homonymies apparaissent trop flagrantes. Il en va de même des armes et l'équipement qui sont scrupuleusement examinés surtout dans l'élite de la troupe. Avec les «viennent ensuite», on note un certain relâchement apparent. Il pourrait signifier simplement que certains astreints sont trop pauvres pour s'équiper.

Quelques nuances apparaissent dans le libellé du texte. Ainsi, St-Gingolph, est le seul endroit à livrer la liste des soldats absents dans un passage séparé. Val d'Illiez, détaille ses miliciens par hameaux (Play,

Martenoy, Buchelieule, Illiez...), par contre, Troistorrents ne le fait pas. Vouvry, Vionnaz et Muraz ne séparent pas les fusiliers des hallebardiers dans leur généralité. Quant à Vionnaz toujours, un an plus tard environ, le 21 août

\* Archiviste de la ville de Monthey.

1. Coté sous ACMonth F 16.



La part des 100 mousquetaires de Vouvrj, inscrits le 2 septembre 1690.  
Source : ACMonth F 16

1691, elle refond entièrement la composition des mousquetaires attachés à son contingent d'élite du premier échelon.

Ce sont ainsi les noms et prénoms d'un millier de particuliers environ, vivants, absents ou décédés que nous traçons, saisissons, au fil des pages de ce petit recueil. Évidemment, il y a des doublons, conséquents aux transferts d'une unité à l'autre, à des changements de domicile, voire à d'autres causes. Certaines de ces mutations sont perceptibles et parfois signalées d'ailleurs; d'autres au contraire sont beaucoup plus difficiles à appréhender en l'absence de points de repères évidents. Reste en bref que ces données représentent une aubaine pour les spécialistes de l'histoire militaire et les généalogistes.

Avant d'entrer vraiment dans le vif du sujet, nous nous permettrons un

détour appliqué à la toile, à l'environnement socio-politique du moment ainsi qu'à l'organisation militaire valaisanne. Car ces deux éléments importants transparaissent de manière sensible à l'arrière-plan de notre document.

### **Cette année 1690**

Louis le XIV<sup>e</sup>, roi de France, est alors à l'apogée de sa puissance. Le maréchal de Luxembourg ne vient-il pas, le 1<sup>er</sup> juillet, de remporter une victoire militaire éclatante à Fleurus (Belgique) contre les armées de la coalition qui rassemblait les troupes des Provinces-Unies, des impériaux, de l'Espagne et de l'Angleterre ? Récidive : quelque dix jours plus tard, l'amiral Tourville se couvre aussi de gloire, pour son Roi. La flotte française bat l'escadre anglo-néerlandaise à la bataille du cap Béveziers et permet le débarquement des jacobites en Irlande. Nouveau succès à l'actif du grand monarque.

Époque agitée, troublée même. Aux portes de notre petite République valaisanne, on parle, on colporte pas mal de bruits sur la mésentente, qui règne depuis quelque temps, entre les cours de France et de Savoie. À fin octobre 1689, de Chambéry, où il réside temporairement pour affaires, le marchand, Gaspard Cocatrix avise son frère Pierre demeurant à Monthey, que la situation politique entre les deux puissances n'est guère favorable aux réalisations commerciales d'une certaine ampleur <sup>2</sup>. Le 9 novembre, le duc de Savoie Victor-Amédée II, sollicite du grand bailli, Johann Stephan de Platea, l'envoi d'un régiment valaisan. La réponse tarde, mais en décembre, on frise l'ironie : la Diète autorise la levée d'un régiment... au service de la France <sup>3</sup>. Le reste de l'hiver se passe dans le calme, semble-t-il. De part et d'autres on fourbit ses armes.

### **C'est la guerre !**

Au courant du printemps, la querelle franco-savoyarde s'envenime, les événements prennent une nouvelle tournure. Le duc de Savoie abandonne le parti français et signe en secret avec l'empereur. Désormais, c'est la guerre entre les deux États. Le lieutenant-général, Nicolas de Catinat, envahit le Piémont et, le 18 août, il est vainqueur de l'armée savoyarde à Staffarda près de Saluces. Monsieur Amelot, l'envoyé français, annonce officiellement la nouvelle au grand bailli le 4 septembre, mais celle-ci était connue dans le pays autour du 26 août déjà. À cette date, les Dizains décidaient de rester neutres et refusaient le droit de passage

2. Chambéry, le 21 octobre 1689. Lettre de Gaspard de Cocatrix à son frère Pierre (Apart).

3. Jean-Charles de Courten : Le régiment de Courten, AV 1917 p 33-43 ; ici p. 34.

à un dénommé colonel Baltassar<sup>4</sup>.

L'émissaire français se hâte d'affirmer qu'il n'y a pas de troupes françaises dans le Chablais. A contrario, ces propos ne rassurent nullement nos gouvernants qui partagent plutôt un large scepticisme à leur rencontre. Et, somme toute, ils ont peut-être raison car la diétine tenue à Sion 6 mois plus tard, soit le 21 mars 1691, confirme « que beaucoup de gens de guerre se trouvaient dans le voisinage »<sup>5</sup>. Avis d'ailleurs partagé, mais quelque peu antérieur, de Gaspard Cocatrix alors à Thonon. Dans un courrier du 8 novembre 1690, il prévenait son père, Jaques « que les chemins sont parcourus de petits groupes de soldats, certains brigands et maraudent qui tous vont en Piémont à cause de la guerre. »<sup>6</sup>



Portrait de Louis XIV tenant un bâton de maréchal.

Source : Tapisserie «*La défaite du comte de Marsin au canal de Bruges*» exécutée d'après un dessin de Charles Le Brun, Gobelins (1665-1680) Musée de Versailles.

### Du côté de Monthey

Le début d'année avait amené son lot habituel de tourments. En février, un incendie, heureusement vite maîtrisé, se déclarait sous le marché couvert. Quelques semaines plus tard, la visite annuelle des « barrières » du Rhône révélait qu'en plusieurs points névralgiques du territoire, les digues risquaient de céder à la prochaine crue d'importance.

Pas question de reporter cette affaire à un autre moment ! Fin mars, à la requête du gouverneur et des ses officiers, on se met à l'œuvre. Les syndics et leurs tabellions<sup>7</sup> établissent, pour chaque communauté du district, les devoirs et charges que chacun sera tenu d'accomplir et de respecter sous peine d'amendes. La manœuvre rondement menée, avance bon train. Début août, la tâche prévue pour l'an 1690, touche à son terme<sup>8</sup>. Les

4. Hans Anton Von Roten : *Les Grands Baillis du Valais 1388-1798 Cahier Vallesia XVII*, 2008, p. 332.

5. Ibidem.

6. Thonon, le 8 novembre 1690. Lettre de Gaspard de Cocatrix à son père Jaques (Apart).

7. Rôle des corvées du Rhône 1690. ACMonth E 11.

F		B	
Andua Velliard	fo. 13	Hursula De fonte	fo. 3
<b>F</b>		Hursula Merics	3
franciscus Gulliot	fo. 10	Hursula # ossix	4
har: francus zouy brante	11	henricus franc	9
francus Baly	13	hospitale	12
francus Joandot	16	henricus Marcelesi	19
francesca Deuanty	17	Isabella Burdeuot	26
har: francus Barquira	20	har: Henrici Coxy	13
francus De fonte	23	<b>I</b>	
francus Taurini	24	har: Jacobi franc	fo. 2
francus d'yluetri offic:	24	Joannett magna magna	2
francus filii franci Douy	25	Geneta Meulliod	4
francus Burdinet	26	Joannis Domit Junior	4
francus Taudle	27	har: Jois Sap: Magnim	5
har: franci Du Crox	28	Mod: Jacobi De fonte	5
har: franci Hoffillay	29	Jana fran: De fonte	6
<b>G</b>		Jois Nicolay Guerratti	6
Guilhelmus Quintin	fo. 1	Jois Christianus Guerratti	6
har: Guillelmi nepotis	11	Jois Guillelmi Guerratti	6
Nob: Guillelmi star d'ualata	27	Jois Joqis	7
Guillelmi filii franci quintin	23	Joanna Margis filia	7
Guillelmi melliat	19	Jois Taudm	8
Guillelmi Coxy	20	Jois d'yluetri	8
har: Guillelmi Confary	21	Josephus Zmonet	8
har: Gabrielis Delemonte	23	Jana pachod	9
		Jana Lonjat	9
		Joannis Lonjat	9
		har: Jacobus # d'obert	10

Index (lettres E à I) du rôle des corvées aux digues du Rhône dans le gouvernement de Monthey en 1690.

Source : ACMonth E 11

dernières « dalles » de pierre sont posées sur le parapet de la digue du Rhône à la hauteur du hameau d'Illarsaz. Dans les jours à venir, on réservera désormais sa peine aux labeurs des champs; essentiellement à la moisson des céréales dont l'état de maturité presse à la récolte. Et chacun se prend à espérer une seconde partie d'année plus calme, privée d'autres mésaventures et imprévus. Dès la fin août, il faut déchanter, l'accalmie n'aura duré que le temps d'un rayon de soleil un jour de pluie. La nouvelle de la défaite de l'armée savoyarde se répand comme une traînée de poudre, accompagnée bien sûr de tout son cortège de rumeurs. Le spectacle de la Savoie envahie ne rassure personne et beaucoup redoute la venue et le passage d'hommes de guerre.

### **Surveiller, inspecter, exercer**

En haut lieu, on tente rapidement de calmer les appréhensions de la population, particulièrement celle du mandement de Monthey. L'autorité supérieure préconise la plus extrême prudence au gouverneur, Joseph Jost<sup>9</sup> car ce n'est nullement le moment de provoquer le voisin savoyard. Il examinera de manière approfondie la situation, fera rapport avant d'agir. Au reste et dans l'immédiat, on lui signale qu'il n'y a pas vraiment «péril en la demeure». Suivent les directives et les conseils coutumiers qu'on s'attend à trouver en pareille situation<sup>10</sup>. Dans un premier mouvement, le gouverneur de Monthey, avise les préposés militaires de son ressort, le banneret général Guillaume du Fay de Lavallaz<sup>11</sup> et le capitaine général Antoine Devantéry<sup>12</sup>. Il leur confie la mission de renforcer la garde du château de la Porte du Scex; d'organiser des patrouilles qui auront pour mission de surveiller les passages importants menant en Savoie; et de construire une palissade en bois nécessaire à la protection du pont frontière de Saint-Gingolph. Les deux officiers sont encore chargés d'organiser des inspections dans toutes les communes, de contrôler tant l'état

8 « Dépenses aux barrières du Rhône, l'an 1690 commencé le 2 avril, terminé le 8 août de la dite », signé du notaire et secrétaire François Defonte (AVMonth n.c. 3 folios).

9. Joseph Jost, gouverneur de Monthey (1689-1690) pour le dizain de Conches. Il meurt dans ses fonctions à Monthey le 26 novembre 1690. Il avait été capitaine et major de son dizain.

10. Lettre de Pierre II de Riedmatten, colonel pour le Bas Valais, au nom du Conseil, adressée au gouverneur de Monthey, Joseph Jost, le ... d'août. Dans cette missive, le colonel demande aussi d'organiser une chasse aux vagabonds, aux voleurs qui menacent marchands et voyageurs dans le gouvernement de Monthey! (AVMonth n.c.).

11. (Pierre) Guillaume Du Fay de Lavallaz (1628-1710) fut châtelain de Monthey, banneret général de 1662 à 1710.

12. Antoine Devantéry (1655-1739), châtelain et capitaine général de Monthey de 1679 à 1739).



Le Léman, la Savoie et le Chablais à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. On remarquera les noms de localités du Chablais valaisan : Gingo (St-Gingolph), Boveret (Bouveret), Prevale (Port-Valais), Vaulzier (Vouvry), Mora (Muraz), Colombille (Collombey) et... l'absence de Monthey.

Source : Extrait de la carte « *La Suisse divisée en ses treze cantons, ses alliez et ses sujets* » par le Sr Sanson, géographe du Roy 1696.

des particuliers que celui de leur armes et de leurs munitions. Ils relèveront les noms des défailants et des absents et établiront l'inventaire des munitions disponibles.

### Aperçu sur l'organisation militaire

De nombreuses hésitations et orientations caractérisent l'état militaire valaisan tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle. Beaucoup de nos professionnels vivent et apprennent la guerre à l'étranger. Expériences faites, ils rentrent au pays des idées plein la tête et cherchent à adapter la tactique, les manœuvres et la discipline, qu'ils ont pratiqués en Hollande, en Espagne, en France, voire ailleurs. Mais tout ça se met en place avec lenteur. Les « règlements d'exercice et autres manuels du service en campagne », sont conçus pour des armées permanentes. Ils conviennent mal

à des formations de milice dont l'instruction reste brève, occasionnelle et souvent lacunaire.

Et que dire de l'organisation ? À chaque menace ou alerte sérieuse, l'autorité constate de graves lacunes dans le système de mobilisation. Les rôles de guerre sont mal tenus; les fraudes et négligences fréquentes. Des individus décédés ou absents du pays figurent encore sur les registres. Des dizains n'organisent plus d'inspection régulière. Le gouvernement de Monthey est au premier rang des inculpés. Les comptes qui courent de 1657 à 1685 ne signalent que deux revues générales, l'une en 1667, l'autre quatre ans plus tard en 1671. Depuis des décennies pourtant la Diète exige une inspection... chaque année !<sup>13</sup>

Est-ce pure coïncidence si les deux années de « montre » dans le pays de Monthey tombent dans l'intervalle où le curé de Collombey, Guillaume Devantéry<sup>14</sup> – un ancien aumônier militaire –, dénombre les ménages de sa paroisse (1667 à 1673) ? Pas vraiment sans doute, car l'outil se révèle d'un grand intérêt et parfaitement adapté à un recensement des forces vives militaires. Pourquoi donc s'en priver ! Ajoutons que notre curé est le frère du capitaine général et châtelain de Monthey, un des officiers les plus élevés en grade de notre territoire – lui-même bien sûr dénombré avec sa famille – et donc au courant de la démarche.

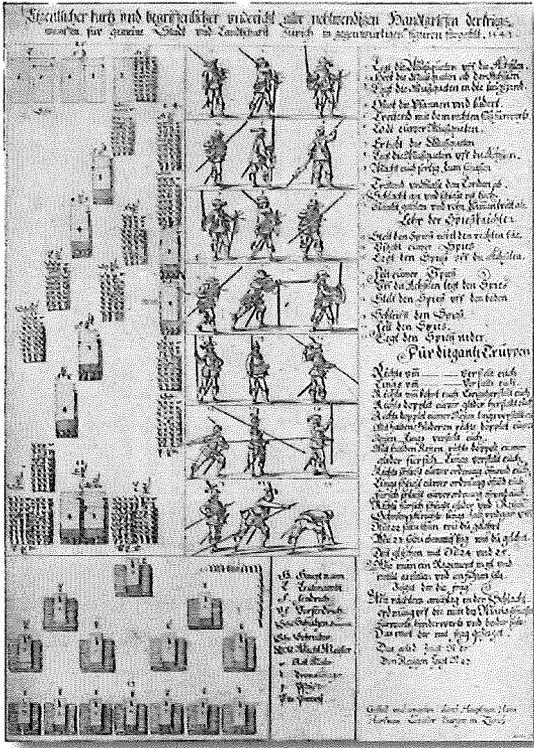
### Les 100, les 300 et la généralité

Cette mise au net des familles et donc des hommes astreints au service, autorise un contrôle et une mobilisation plus rapide des individus en cas de danger potentiel. L'obligation de servir touche personnellement tout homme âgé de 18 à 60 ans, capable de porter les armes et non plus les seuls bénéficiaires de franchises tels que l'avait connu la période médiévale. Fini le temps où la châtelainie envoyait à la cavalcade du prince des « clients armés » en rapport strict avec le nombre de feux ou ménages de la paroisse; généralement un soldat pour 22 ou 24 feux. Maintenant, les astreints sont organisés aussi en unités militaires aux effectifs théoriquement homogènes et à l'armement spécifique.

La bannière ou conscription militaire renferme désormais trois corps de troupe que l'on peut mettre en campagne de manière échelonnée. Chaque bourgade est chargée de fournir

13. Les comptes du gouvernement de 1656 à 1667 sont conservés aux archives de Monthey (ACMonth G 22). Il manque les années 1661 et 1665. Les comptes de 1669 à 1691 existent aux Archives de l'Abbaye de St-Maurice (AASM CPT 700/007). Font défaut les années 1678, 1681 à 1684 et 1686 à 1690 compris.

14. (Jean) Guillaume Devantéry (1617-1681), aumônier au service du roi de France, fit dix-huit campagnes. Recteur de l'hôpital de Monthey en 1664, curé de la paroisse de Collombey de 1667 à 1681; doyen du décanat de Monthey en 1674.



Détail des manœuvres et instructions militaires, établies selon les indications du capitaine Hans Hartman Lavater, bourgeois de Zurich.

Source : *Manuel zurichois d'exercice militaire de 1643*

un nombre de soldats, fixé à l'avance, estimé suivant la densité de son peuplement et les ressources de son terroir.

On distingue pour la bannière de Monthey en 1690 :

- La première levée ou élection à raison de 100 hommes, appelés mousquetaires, répartis dans l'ensemble du gouvernement.
- La deuxième élection qui comporte un quota de 300 mousquetaires.
- La généralité, qui comprend tous les autres hommes en âge de servir, répartis en trois catégories : les fusiliers, les piériers et les halberdiers.

Mieux qu'une longue description, nous donnons dans le tableau ci-après une idée synthétique de la répartition des effectifs par commune et par corps de troupe dans la bannière de Monthey.

Localités	1 <sup>re</sup> élection 100	2 <sup>e</sup> élection 300	généralité fusiliers	généralité halberdiers	généralité sans précision
Saint-Gingolph	2	6	22	7	12
Vouvry	12	36	28	2	26
Vionnaz	8	24	24	3	
Troistorrents	24	70	76	13	13
Illiez	26	76	93	81	
Monthey Outre-Vièze	12	40	76	38	
Collombey-Nères	6	18	11	15	
Muraz-Illarsaz	6	18	1	9	18
Total	96	288	381	168	69

Une rapide lecture montre que le contingent au complet atteindrait le chiffre de 1002 miliciens. Chiffre fantastique mais tout théorique. La pratique présente un tout autre visage. Atteindre une quotité même plus restreinte – de 100 ou 200 miliciens – réclamée par la Diète est souvent une véritable gageure, un casse-tête. Elle oblige les commissaires à jongler avec les hommes des « 100, des 300 et de la généralité »; à les mêler les uns aux autres, à échelonner les départs en petites unités de 50 à 70 soldats au plus et, si possible, à les relever au bout de quelques jours si les « Magnifiques Seigneurs » l'autorisent évidemment. Nous reviendrons sur ce sujet en temps utile.

### **Une brève sur la composition et l'engagement**

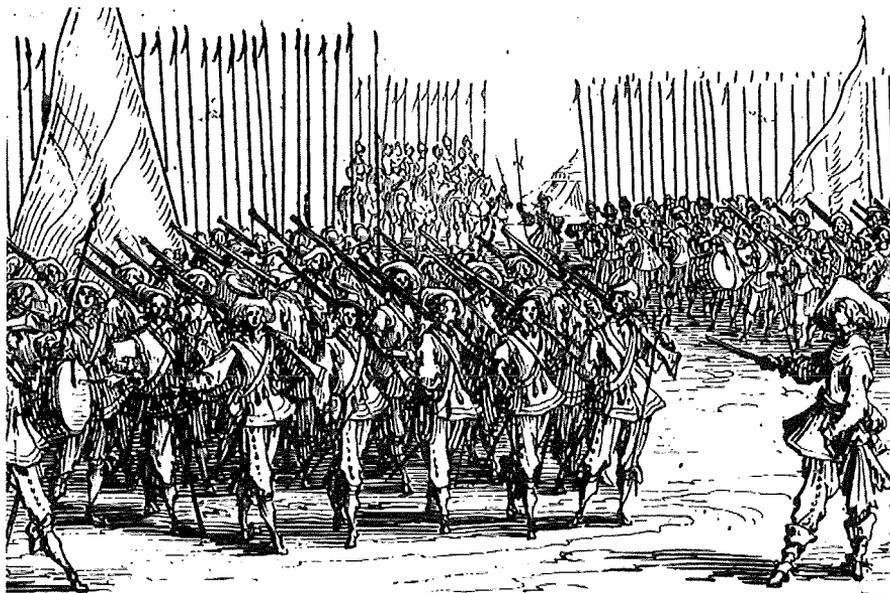
Les deux premières unités décrites – les 100 et 300 – sont composées uniquement de « tireurs » de mousquetaires. C'est le conseil de chaque communauté qui fixe le choix des candidats qui en feront partie. Parmi les critères élémentaires de sélection figure évidemment la fortune – le soldat s'équipe à ses propres frais –; la situation familiale, – on évite si possible d'engager les pères de familles –; les contraintes professionnelles – les membres de l'autorité et certains artisans sont exclus.

À Monthey, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, une faible fraction des 100 et 300 appartient à la prestigieuse confrérie de la « Cibe », un cercle fermé où se fréquente le gotha de la bourgeoisie<sup>15</sup>. D'autres, peu nombreux, sont d'anciens du service étranger qui, eux aussi, ont leurs règles et leurs habitudes spécifiques. Claude du Bugnon, inscrit dans la classe des 300, relève justement de ces vieux militaires qui ont roulé leur bosse sur de nombreux champs de batailles. Excellent instructeur de la milice, il a malheureusement le vin méchant et le couteau leste. Jean Durier d'Il-liez, un ancien de la guerre de Hollande, en fait l'amère expérience. Il perd le lobe de l'oreille gauche après avoir trop provoqué Bugnon<sup>16</sup>.

La majorité cependant vient du petit monde bourgeois local; les aînés – mais pas seulement –, des « bonnes maisons ». Reste que le système n'est nullement étanche, mais plutôt perméable. Des maîtres artisans, des pères de famille nombreuse ou des membres du pouvoir, tiennent à entrer ou à garder leur place dans cette sorte « d'élite » militaire. Les solidarités verticales, les liens personnels, l'honneur, jouent en plein et dépassent parfois des cli-vages que nous jugeons essentiels aujourd'hui mais qui l'étaient moins à l'époque !

15. Citons les frères Michel et Pierre Robert dont le père Jaques fut prieur de la dite confrérie de la « Cibe »; les frères Pierre et François Guillot, Pierre Bussien, Didier Defonte, Claude Rossier, Pierre Donnet le chirurgien....

16. Protocole d'instruction du lieutenant gouvernal de Monthey, en date du 19 septembre 1687 (AVMonth n.c.).



Piquiers et mousquetaires à l'exercice vers 1630

Source : Jean Callot «*Les Misères de la Guerre*» 1633

Les mêmes fidélités, les mêmes relations personnelles existent également dans le sens opposé; quand, par exemple, servir ne rime plus avec exercer et parader, mais avec marcher sus à l'ennemi. Tous, ne possèdent pas «l'âme et les vertus militaires» bien accrochées. Certaines familles aisées se mettent aussitôt en quête d'un remplaçant à leurs astreints si la chose n'a pas été prévue de longue date déjà. Pour se faire, on puise allégrement dans le corps militaire «des viennent ensuite», celui de la généralité. Souvent c'est à un parent ou à un locataire que l'on s'adresse et qui répond à l'appel. A ce dernier, «l'élus» ou ses parents, fournissent la panoplie militaire complète, la solde et un supplément pour son temps de service. Les orphelins mineurs, les nobles femmes mariées ou non, les moniales, à la fortune et aux revenus conséquents, tombent sous la même ordonnance. Étudiant à Fribourg, noble Antoine Dufay, orphelin

de père et encore mineur est remplacé à trois reprises entre 1688 et 1691. À chaque fois, l'homme lui est fourni par son cousin, Antoine Devantéry, qui n'est autre que le capitaine général du gouvernement de Monthey<sup>17</sup>.

17. Comptes de tutelle de (Joseph) Antoine Dufay (1673-1738), fils d'Antoine Jérôme, rendu le 7 et 10 novembre 1690 pour les années 1686 à 1690 (ACMonth H 235/8).

A suivre ...

ANNEXE <sup>18</sup>

**LES HOMMES DES COMMUNES DE SAINT-GINGOLPH ET  
VOUVRY, LORS DE L'INSPECTION DE SEPTEMBRE 1690.**

**1690, LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE « CEUX DE SAINT-GINGOLPH ».**

**La part des 100 mousquetaires de la « première élection » :**

Pierre, fils de François DE RIVA; André fils de Nicolas CHAPERON.

**La part des 300 mousquetaires de la « deuxième élection » :**

Antoine, fils de François DE RIVAZ; Claude BENET; Joseph et Barthélemy, fils de Jaquemet FAVRE; Gingoux DE RIVAZ; Pierre BROSOZ; André fils d'Etienne CHAPERON.

**La Généralité de Saint-Gingolph avec fusil ou mousquet :**

André, fils de Claude DE RIVAZ; François, fils de Jean DE RIVA; André, fils de Jean CHAPERON; François, fils de Claude DE RIVA; Jaques PACHOUD (auquel Claude DE RIVA de Pierre PACHOUD, son frère, rendra la munition); Claude CHIVALLEY; Laurent DE RIVA; Claude, fils d'André RUCHON; Etienne CHIVALLEY; Joseph, fils de Jean DE RIVA; Pierre CHAPERON; Joseph, fils de Tinon DE RIVA; Jean, fils de Claude PEREY; François, fils d'André DE RIVA; Joseph, fils de Tinon DU CHOUD; Claude, fils de François DE RIVA; François et Etienne, fils d'André DE RIVA; Claude, fils de Jean DE RIVA; Tinon ADVOCAT; Joseph, fils de Claude DU CHOUX; Antoine, fils de Tinon DE RIVA; Michel, fils de Thomas ADVOCAT.

**La Généralité avec la hallebarde** (à certains on demande de s'équiper d'une masse ou d'un fusil !):

Bernard CHAPERON ; Claude RUCHON; Denis FAVRE; Pierre RUCHON; Jean PACHOUD ; Jérôme FORNEY; Claude, fils de Guillaume DE RIVA.

**Les absents :**

Nicod FORNEY ; Philippe CACHAT ; Claude, fils de François DE RIVA ; Jaques, fils de François DE RIVA ; Claude, fils de Jaques DE RIVA ; Jean PEREY; Claude DECON ; Antoine ROCHE ; Baptiste PARAZ ; Baptiste PEREY; Jean PASSERAT, poste ; Tinon, fils d'André DE RIVA, tambour.

18. Pour les noms nous avons gardé la graphie du document. Par contre nous nous sommes permis de moderniser les prénoms.

**1690, LE 2 SEPTEMBRE «CEUX DE VOUVRY»**

**La part des 100 mousquetaires de la «première élection» :**

Antoine GIROD, jadis châtelain ; Jean CARRAUD ; Jaques DU PONT ; Pierre, fils de Bernard DELAVIZ ; Joseph PIGNAT ; Claude, fils de Claude PARCHET ; Pierre, fils de Jean PIGNAT ; Nicolas POT ; Hippolyte, fils de feu Claude COPPEX ; Jaques, fils de feu Claude PIGNAT ; François LEVET ; François DELAVIZ GROSJEAN.

**La part des 300 mousquetaires de la «deuxième élection» :**

Jean, fils de Pierre PIGNAT ; Charles DE NUCE, curial ; Hippolyte DELAVIZ ; Jean BRON ; Claude GIROD ; Jean, fils de Jaques DELAVIZ ; François MELLEY ; Claude SOVY ; François LEVET ; Mermet DELAVIZ ; Pierre COPPEX ; Pierre COPPEX CHARBOGNIER ; Pierre DELAVIZ CRETTEZ ; Gabriel PLANCHAMP ; Jaques BONJAN (malade) ; Mermet MELLEY ; Jaques DE NUCE, châtelain ; Georges GALLIARDI ; Pierre HUGON ; Jean PARCHET, maréchal ; Pierre, fils de Claude BONJAN ; Barthélemy DE NUCE ; Claude, fils de Pierre PIGNAT ; Hippolyte MELLEY ; Jean, fils de Jean PIGNAT, cordonnier ; Paul BAY ; Nicolas MELLEY ; Jean DELAVIZ JORDAN ; Jean PARCHET, meunier ; Claude COPELLIN ; François VOLET ; Joseph DE NUCE, châtelain ; Jean, fils de Pierre PARCHET de Miex ; Jean, fils de feu Jaques CRETTEZ ; Louis ECQUIER pour Madame DEFAGO, absent ; Claude, fils d'Hippolyte COPPEZ, tambour ; Antoine DELAVIZ, fifre.

**La Généralité de Vouvry avec fusil (ou hallebarde)**

Pierre, fils de Jean LEVET ; Jacque BALTZARD ; Antoine FORNEY ; Blaise PAGE ; Claude COLLOMB, Georges PLANCHAMP avec la hallebarde ; Jaques LOYE ; Antoine CARRAUD ; Henri QUINTIN ; Michel COPPEX ; Hippolyte BONJAN, hallebardier ; Jaques SOVY le jeune ; Jean, fils de Claude TAULE ; Jaques LEVET le vieux ; Pierre COPPEZ de Chavalon ; Hippolyte COPPEX le Rouäre ; Jaques MELEY ; Hans PIGNAT ; Antoine POT ; Christian POT ; Michel CORNUT ; Jaques NOVEZ, Jaques COPPEZ, es (ou les) enfants ; Blaise PIGNAT ; Jaques BAY absent ; Joseph PLANCHAMP ; Jaques PLANCHAMP ; Pierre PLANCHAMP ; François PLANCHAMP ; Jean FORNEY ; Pierre SIMON ; Jean RYONDET ; Jean ALY ; maître Claude FUMET ; Georges DELAVIZ ; maître Claude BARBOD ; Pierre, fils de Pierre BONJAN, Hippolyte COPPEZ BONHOMME, Joseph COPPEZ, frère d'Hippolyte, Joseph CARRAUD ; François SOVY ; Jean GALLIARDI ; noble François BOQUIS ; André VULLIOUD SAVOYAR ; Hippolyte, fils de Jean à Bernard DELAVIZ ; Nicolas NICODI ; Thomas SERVOZ ; Jean GUEDON ; Claudi COPPEX Cavallier 19 ? ; Claude, fils de Pierre COPPEZ ; maître Claude PARCHET ; Pierre, fils de Pierre PIGNAT ; Antoine fils de Claudi BAY, Barthélemy CARRAUD ; Jean CARRAUD, frère de Barthélemy ; Claude, fils de Collet COPPEZ ; Antoine, fils de Michel MELLEY.

## Association valaisanne d'études généalogiques, AVEG 2012 Walliser Vereinigung für Familienforschung, WVFF 2012

### Admissions | Aufnahmen

Avanthay Ginette	1870	Monthey
Andréani-Follonier Jean-Pierre et Dominique	1337	Vallorbe
Bettero Émilie	1994	Aproz
Bianchi-Pastori Noël Ernest	1955	Chamoson
Biollaz Fabrice	1911	Mayens-de-Chamoson
Blanc Patrick	1213	Petit-Lancy
Bochatay Bernard	1947	Versegères
Cottet Jean-François	1868	Collombey
de Sépibus Guy	1950	Sion
Delèze André	1996	Basse-Nendaz
Fracheboud Charly	1895	Vionnaz
Gaillard Frédéric	1926	Fully
Garrone Yannick	1870	Monthey
Gay-Crosier Gérard	1920	Martigny
Gillioz Alain	74520	Chênex
Herbaut Geneviève	1981	Vex
Kron Véronique	1950	Sion
Nolasco Henri	77600	Conches sur Gondoire
Leyat Frédéric	1201	Genève
Ozcelebi Jonathan	39100	Dole
Parchet Francis	1870	Monthey
Perrier Patrick	1920	Martigny
Peter Sylvie	1226	Thônex
Richard Caroline	67000	Strasbourg
Roh Noël	1976	Erde
Romanens Jean-Claude	1800	Vevey
Sainz Elsa		Montréal, Canada
Sidler Alphonse	1950	Sion
Urio-Lugon Daisy	1971	Grimisuat

### Démissions | Austritte

Andenmatten-Willa Irma	3953	Leuk Stadt
Darbellay Charly	1906	Charrat
Commune de Mex	1891	Mex
Dougoud Geneviève et Maurice	1874	Champéry
Gemeinde Saas-Balen	3908	Saas-Balen
Imboden Gabriel	3949	Hohtenn
Joris Jean-Jacques		Longmont, CO 80503, USA
Rey Ana María		Mar del Plata, Argentine
Reymond Fabrice	1217	Meyrin
Roh Jean-Bernard	1976	Aven
Taugwalder German	3920	Zermatt

### Décès (portés à notre connaissance) | Todesfälle (die uns gemeldet wurden)

Gaillard Albert Bernard	1223	Cologne
-------------------------	------	---------

## L'Aveg en bref

En 1989, un petit groupe d'amis passionnés crée une association pour l'étude de la généalogie dans le canton du Valais : Aveg pour la partie francophone, WVFF pour la partie germanophone. Aujourd'hui, l'association réunit près de 300 membres, chercheurs et collectivités publiques, tous intéressés de près ou de loin à la généalogie.

La personne intéressée demande simplement son adhésion au moyen d'un formulaire d'inscription ad hoc que le secrétariat tient à disposition. Cette demande est en principe acceptée par le comité et avalisée par l'assemblée générale annuelle.

### Cotisations

Membre individuel & couples : 30 fr. ;  
Collectivité : 50 fr. ;  
Membres étrangers : 30 euros.  
Banque cantonale du Valais, Sion :  
CCP 19-81-6  
IBAN : CH79 0076 5000 T018 3111 8

### Les membres sont invités

- à participer, dans la mesure du possible, aux trois réunions annuelles;
- à échanger les résultats de leurs recherches avec les autres généalogistes;
- à publier leurs généalogies sur le site internet de l'association.

### L'Aveg offre à ses membres

- une plate-forme de rencontres entre gens passionnés, connaisseurs ou débutants;
- des visites intéressantes, en Valais et chez nos voisins (France, Italie, etc.);
- un site internet riche et vivant, avec un forum de questions : [\[www.aveg.ch\]](http://www.aveg.ch);
- un Bulletin annuel aux contributions variées.

## Der WVFF in kürze

Im Jahre 1989 gründete eine kleine Gruppe von Freunden, alles leidenschaftliche Familienforscher, die Vereinigung für Familienforschung in Kanton Wallis : Aveg für den französisch sprechenden Teil, WVFF für den deutschsprachigen Teil. Zurzeit besteht unser Verein aus ungefähr 300 Mitgliedern, private Familienforscher und auch Kollektivmitglieder, deren gemeinsames Interesse die Familienforschung ist. Wer an einer Mitgliedschaft interessiert ist, kann direkt mittels Anmeldeformular ein Aufnahmegesuch stellen. Über die Aufnahme der Neumitglieder wird an der Hauptversammlung abgestimmt.

### Beiträge

Einzelmitglieder oder Paare: 30 Fr. ;  
Kollektivmitglieder: 50 Fr. ;  
Mitglieder aus dem Ausland: 30 euros.  
Walliser Kantonbank, Sitten:  
CCP 19-81-6  
IBAN : CH79 0076 5000 T018 3111 8

### Wir empfehlen den Mitgliedern,

so weit es Ihnen möglich ist, an den dreijährlichen Treffen teilzunehmen. Die Erfahrungen und Resultate ihrer Nachforschungen mit den andern Ahnenforschen auszutauschen.

### Leistungen und Angebote für die Mitglieder:

- ein Podium für interessierte, passionierte Kenner und Anfänger zum Gedanken-austausch;
- Besuche von interessanten Objekten im Wallis so wie bei unseren Nachbarn in Frankreich, Italien und anderen Ländern;
- eine Webseite im Internet mit interessanten und aktuellen Informationen so wie der Möglichkeit Fragen zu stellen
- ein Mitteilungsblatt das einmal im Jahr herausgegeben wird und die verschiedensten Themen behandelt.

## Association valaisanne d'études g<sup>é</sup>néalogiques Walliser Vereinigung für Familienforschung

### Président | Präsident

Guy-Bernard Meyer 024 471 64 27 [gbmeyer@netplus.ch](mailto:gbmeyer@netplus.ch)  
Route de la Cretta 2 1870 Monthey

### Caissière | Kassierin

Danielle Turin 024 471 75 72 [d.margoison@bluewin.ch](mailto:d.margoison@bluewin.ch)  
Chemin de la Scie 8 1872 Troistorrents

### Caution historique | Historiker

Pierre-Alain Bezat 024 471 94 28 [pa.bezat@gmail.com](mailto:pa.bezat@gmail.com)  
Rue du Closillon 5 1870 Monthey

### Responsable informatique | Informatikverantwortlicher

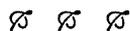
Guy-Michel Coquoz 021 626 05 48 [eviona@chez.com](mailto:eviona@chez.com)  
Chemin du Platane 2 1008 Prilly

### Coordinateur des relevés BMS | Pfarrbücher Informatikverantwort

Nicolas Premand 078 824 00 93 [nicolas@premand.ch](mailto:nicolas@premand.ch)  
Chemin des Troncs 1A 1872 Troistorrents

### Membre Haut-Valais | Mitglied Oberwallis

Leander Escher 027 455 96 68 [leander@escher.ws](mailto:leander@escher.ws)  
Impasse Aurore 9 3960 Sierre



Président d'honneur : M. Jean Bützberger  
Membres d'honneur : M. Philippe Terrettaz,  
M<sup>me</sup> Elisabeth Darbellay-Gabioud  
M. Paul Heldner

Le *Bulletin* annuel de l'Aveg paraît depuis 1991.

Les *Bulletins* N° 0 à 7 sont vendus au prix de 7 fr. l'exemplaire.

Dès le N° 8, le **Bulletin** coûte 15 fr. l'exemplaire, excepté le N° 19 – spécial 20 ans – vendu au prix de 20 fr.

NB : Le *Bulletin* N° 9 est épuisé, mais vous pouvez obtenir des copies d'articles.

Pour retrouver les articles publiés, voir sous :

[www.aveg.ch/fr/Ressources/Bulletin.php](http://www.aveg.ch/fr/Ressources/Bulletin.php)

Pour les commandes, s'adresser à notre caissière :

Danielle Turin

Chemin de la Scie 8, 1872 Troistorrents

Tél. 024 471 75 72

[d.margoison@bluewin.ch](mailto:d.margoison@bluewin.ch)



Das jährliche *Bulletin* Nr. 0 bis 7 werden zum Stückpreis von 7 Fr. verkauft,

*Bulletins* ab Nr. 8 kosten 15 Fr.,

ausgenommen die Jubiläumsausgabe, Nr. 19, kostet 20 Fr.

NB: Das *Bulletin* Nr. 9 ist vergriffen, aber Sie können Kopien der Artikel erhalten.

So finden Sie die früher veröffentlichten Artikel:

[www.aveg.ch/de/Ressources/Bulletin.php](http://www.aveg.ch/de/Ressources/Bulletin.php)

Möchten Sie ältere Ausgaben des *Bulletin* erwerben?

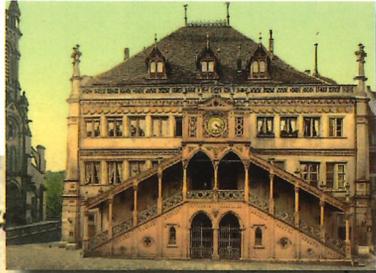
Kontaktieren Sie die Kassierin, die Ihnen die gewünschten *Bulletins* umgehend zusenden wird:

Danielle Turin

Chemin de la Scie 8, 1872 Troistorrents

Tel. 024 471 75 72

[d.margoison@bluewin.ch](mailto:d.margoison@bluewin.ch)



Je croi que de ... à j'ouvre le  
quelque jour, que nous eton vous la neige jus  
autant de neige, il y a eu en auvier plusieurs  
a ce une toise de neige aux Bains, note vaes  
trop amusé, cependant jus qu'aly, il n'y a  
St Thomas, d'avoir signalé sa fête par  
tourneent. c'est un jour que je n'oublierai ja  
moment un teus plusieurs, qe un beau et  
Abonnement, je crains bien mon cherduy  
Contracte cette incommode, que G Bains de  
moi toujours de la santé bien en détail et  
en de fait, ne néglige point G friction.